

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 19 Février 2014 - 19 Rabi' al-Thani 1435 - N° 517 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

M. Sellal
reçoit
le ministre
finlandais
des AE



Page 24

M. ERKKI TUOMIOJA :
«La Finlande
soutient le droit
du peuple sahraoui
à l'autodétermination»

Page 24

SAHEL
M. Lamamra
plaide pour une
«coordination
stratégique»
dans les domaines
du développement
et de la sécurité

Page 24

PRÉTENDUS TIRS
EN DIRECTION D'UN
POSTE FRONTALIER
MAROCAIN :
Démenti du MAE

Page 24

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT



Boualem Branki

C'est ainsi que le Président Bouteflika a tenu à rappeler à ceux qui l'auront oublié que la prochaine élection présidentielle est une étape importante dans le renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la démocratie en Algérie.

C'est également un moment fort et un tremplin vers la consécration d'un Etat respectueux des droits de l'Homme, de l'application de la loi et de la protection des droits des citoyens. En outre, cette échéance politique du 17 avril 2014 est un moment fort pour la mise en place de la justice sociale et la poursuite du développement local.

PP. 3 à 6

Le DRS partie intégrante de l'ANP

« Reconnaissance et gratitude aux millions de Chouhada »

TRANSPORTS
Le rail pour désengorger les routes

Page 8

SIDI SAID L'A ANNONcé HIER
Renouvellement du pacte économique et social de croissance au menu de la Tripartite

710 000
emplois créés dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes

Page 8

SCIENCE et VIE
TROUBLES BIPOLAIRES
Ça se soigne !

Pages 12-13

CULTURE

ENTRETIEN AVEC SOFIANE ATTIA, UN ARTISTE COMME LES ARTISTES
«Faites tout ce que vous voulez, existez !»

Page 14

FOOTBALL
COUPE D'ALGÉRIE
Résultats des quarts de finale:
USMMH-MCA 0-1
CRBAF-MOC 2-1
JSK-MCO 1-0
JSMC-CSC 2-1

Demi-finales (18 mars)
JSM Chéraga - MC Alger
JS Kabylie - CRB Ain-Fakroun

JUSTICE
EL HARRACH
Il poignarde mortellement sa compagne
16 ans de prison

Page 9

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Temps relativement froid et nuageux sur les régions de l'Ouest et du Centre avec averses de pluie s'étendant en cours d'après midi/soirée aux régions de l'Est. Les vents seront en général modérés localement assez forts (30/50 Km/h) de secteur Nord-Ouest sur régions du littoral.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers le Sahara Central avec localement quelques pluies.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 Km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

EAU POTABLE

Suspension de l'alimentation dans 5 communes de l'est d'Alger

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) procède à la suspension de l'alimentation en eau potable mercredi dans les communes de Bordj El Kiffan, Bab Ezzouar, Dar El Beida, Mohammadia et El Harrach, indique mardi un communiqué de cette entreprise.

La suspension est due aux travaux de maintenance sur une station principale de production au niveau de la station de pompage de Bordj El Kiffan ouest afin d'améliorer la qualité de la desserte en eau potable, précise la même source. L'alimentation en eau potable connaîtra un rétablissement progressif dès la fin des travaux, prévue le jeudi à partir de 3h00 du matin.

Pour réduire les désagréments, la Seaal met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers et met à la disposition de ces clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel 1594.

FLN

Report du rassemblement de la jeunesse

Saïd Bouhadja, membre du parti du FLN, chargé de l'information annonce : «Le rassemblement de la jeunesse prévu le 22 février à la Coupe du 5-Juillet est reporté dans l'attente de décisions politiques importantes».

CE MATIN À 9H30 AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur les dangers du poisson-lapin



sur les dangers de la consommation du poisson-lapin.

DEMAIN À 10H AU CENTRE CULTUREL AZEDDINE MEDJOUBI

Journée d'étude sur «l'Allaitement maternel»

Agence de développement social ADS organise demain jeudi 20 février au centre culturel Azeddine Medjoubi, une journée d'étude et de sensibilisation qui portera sur «L'Allaitement maternel: tendresse et santé».

Temps relativement froid et nuageux sur les régions de l'Ouest et du Centre avec averses de pluie s'étendant en cours d'après midi/soirée aux régions de l'Est. Les vents seront en général modérés localement assez forts (30/50 Km/h) de secteur Nord-Ouest sur régions du littoral.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers le Sahara Central avec localement quelques pluies.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 Km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

	Max	Min
Alger	16°	10°
Oran	16°	09°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	16°	09°
Tamanrasset	24°	09°

Horaires des prières

Mardi 18 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:05
Dohr	13:02
Asr	16:06
Maghreb	18:35
Isha	19:54



CE MATIN À 10H30

Le DG de l'ANPT, Youcef Aklouf, invité du Forum de DK News

Le docteur Youcef Aklouf, Directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (Anpt), sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News pour animer une conférence-débat ayant pour thème : «Le cuber-parc, un maillon indispensable de l'écosystème, Innovation-entrepreneuriat et développement



ment de contenu».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication sis, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment



SDE ANNABA

Vaste campagne de recouvrement



Dans le cadre d'une vaste campagne de recouvrement, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'Annaba a procédé à la coupure d'électricité pour défaut de paiement de deux surpasseurs relevant de la société Seata, pour une créance d'un montant de près de cinq (5) milliards de cts. Le rétablissement a été effec-

tué sans recouvrement de la dette sur instruction du wali.

La direction de distribution de Seybouse poursuit ses démarches intensifiées de recouvrement de ses créances détenues auprès des opérateurs privés et administratifs qui causent des dommages importants sur la santé financière de la Direction.

RND

Célébration le 20 février de l'anniversaire du parti



De 1997 à 2014, le RND a parcouru un long chemin et marqué la vie politique algérienne. Le 20 février, la célébration sera marquée par une lettre d'Abdelkader Bensalah aux militants, une cérémonie au niveau du secrétariat national et des manifestations organisées dans les wilayas. Le RND est fortement impliqué dans le soutien à la candidature du président Abdelaziz Bouteflika pour un nouveau mandat.

DU 19 AU 25 FÉVRIER

La DGSN au Salon national de l'emploi

La Direction générale de la Sécurité nationale participe du 19 au 25 février 2014, à la 4ème édition du salon national de l'emploi, organisé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

Durant ce Salon, la Dgnsn présentera son expérience dans le domaine de l'emploi notamment les modalités et les conditions de recrutement au sein de la Sécurité nationale et ce, dans le cadre de l'application des nouvelles procédures concernant les mesures d'allégement du dossier de recrutement.

SAMEDI AU SIÈGE DE L'UGTA

Conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas de l'ANR



Dans le cadre de la préparation de la prochaine élection présidentiel, le Secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, présidera samedi 22 février à 10h30 au siège de l'Union général des travailleurs algérien (Ugta), sis place du 1^{er} Mai, Alger, la conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Cérémonies de recueillement et inauguration de projet à travers le pays

La journée nationale du Chahid a été commémorée mardi à Alger avec la participation du ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, qui a assisté à diverses manifestations commémoratives.



Le ministre a, à cette occasion, lu une déclaration du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans laquelle il rappelle que cet événement intervient à un moment décisif de la vie de la Nation.

Le ministre des Moudjahidine a lu cette déclaration dans la salle des sports de la commune de Hammamet, baptisée à cette occasion au nom de l'ex-entraîneur de la sélection algérienne de

football et membre de l'équipe du FLN, Abdelhamid Kermali.

Il a souligné que la commémoration cette année de la journée du Chahid intervient dans une étape décisive, et dans une phase importante dans la construction du pays, à savoir l'élection présidentielle dont les préparatifs ont déjà débuté.

Le ministre des Moudjahidine a ensuite assisté à plusieurs manifestations

commémoratives de cette journée, notamment l'aménagement de l'Esplanade de la Résistance au port d'Alger, en hommage aux dockers algériens morts en défendant leur patrie.

La baptisation de la salle des sports de la commune de Hammamet au nom d'Abdelhamid Kermali s'est, par ailleurs, déroulée en présence des membres de sa famille à laquelle le ministre a rendu hommage.

DANS UNE DÉCLARATION

Bouteflika : «Reconnaissance et gratitude aux millions de Chouhada»

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé mardi que la célébration de la journée du Chahid offrait l'occasion d'exprimer la reconnaissance et la gratitude aux Chouhada qui se sont succédé sur l'autel des sacrifices et payé au prix du sang la liberté de la patrie.

«La commémoration de la journée du Chahid nous offre l'occasion d'exprimer notre reconnaissance et notre gratitude aux millions de Chouhada qui se sont succédé sur l'autel des sacrifices et payé au prix du sang la liberté de la patrie», a indiqué le Président Bouteflika dans une déclaration à l'occasion de la journée nationale du Chahid, lue en son nom par

le ministre des Moudjahidine. «Dès les premières heures de l'occupation, les moudjahidine, forts de leur profonde foi en la nécessité d'arracher leur droit à une vie digne et à la liberté, n'ont cessé, génération après génération, de consentir le sacrifice suprême pour que vive le pays», a rappelé le président de la République. Des révoltes populaires «ont éclaté dans chaque coin du territoire algérien. De l'Emir Abdellkader à Benaceur Ben Chahra, El Mokrani, Ouled Sidi Cheikh et Lala Fatma jusqu'au déclenchement de la Révolution du 1er Novembre qui a conduit à l'indépendance et chassé l'occupant», a souligné le Président Bouteflika.

Cérémonie de recueillement au MAE

Le ministère des Affaires étrangères a organisé mardi à Alger une cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouhada à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid.

Lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, ainsi que des moudjahidine et des diplomates, le drapeau national



a été hissé et une gerbe de fleur déposée au pied de la stèle commémorative.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ancien diplomate et moudjahid, Rabah Machhoud, a insisté sur la nécessité de «sauvegarder les acquis légués par nos Chouhada au prix de lourds sacrifices pour la liberté de ce pays».

Il a également insisté sur la nécessité de protéger chaque parcelle de ce pays» priant Dieu de préserver la nation arabe, l'Islam et les musulmans.

Chikhi : Chouhada sans sépulture : pas de statistiques disponibles en Algérie

L'Algérie ne dispose d'aucune statistique sur le nombre de chouhada sans sépulture, a affirmé mardi à Alger le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhadas organisée par le ministère des Affaires étrangères à l'occasion de la célébration de la journée du chahid, M. Chikhi a indiqué que «l'absence de statistiques concernant les chouhadas fait que nous ne connaissons pas qui ils sont ni même où ils ont été enterrés». «À part quelques noms, nous ne connaissons pas beaucoup de chouhada sans sépultures et il est très difficile de par-

ler de statistiques», a-t-il ajouté.

Pour M. Chikhi, la journée nationale du chahid offre l'occasion «de reconstruire l'écriture de l'histoire à la lumière des tentatives de sa dénaturation». «L'écriture de l'histoire n'a pas encore touché tous les événements que notre pays a connus», a souligné M. Chikhi estimant nécessaire «pour les écrivains et historiens de s'inspirer de cette journée pour apporter leurs contributions afin de léguer aux générations montantes des œuvres à la hauteur des sacrifices des chouhadas».

APS

COMMÉMORATION HIER DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID AU FORUM DE LA DGSN

Dr Mehieddine Amimour :
«L'Algérie tire sa force de son Histoire et de celle des hommes qui l'ont fait»

R.Rachedi

«L'Algérie tire sa force de son histoire et de celle des hommes qui l'ont fait. Le peuple algérien qui a mené la plus grande révolution de l'histoire contemporaine, a payé un lourd tribut de sang pour arracher son indépendance. La résistance algérienne a débuté dès 1830, ce n'est donc pas 1,5 million de martyrs qui sont morts pour que vive l'Algérie d'aujourd'hui mais bien 4 à 6 millions de Chahids. C'est à ses hommes et à ses femmes, qui ont voué corps et âme à leur juste cause et à leur patrie, que revient le mérite de l'indépendance de notre pays». C'est avec ces mots que le moudjahid, officier de l'ALN et ancien ministre de la Communication, le Dr Mehieddine Amimour, a rendu hier hommage aux Martyrs de la Révolution nationale et aux hommes qui de tout âge et de tout temps ont su défendre l'honneur de ce peuple et de ce pays.

Invité du Forum de la Sécurité nationale qui célébré hier son premier anniversaire, le Dr Amimour, qui a salué la tenue de la conférence à l'occasion de la journée nationale du chahid affirmé que la louable initiative de la Dgns s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par l'institution policière pour lutter contre l'oubli de celles et de ceux qui se sont sacrifiés au fil des années pour le recouvrement de l'indépendance puis de la stabilité et de la sécurité du pays.

L'intervenant qui a rendu un vibrant hommage aux femmes algériennes, qui contrairement aux autres pays qui ont connu la domination coloniale, n'ont pas été incorporées de force dans la guerre de libération de leur pays mais étaient les premières à y adhérer et à l'adopter, a souligné le sens élevé du sacrifice dont fait preuve le peuple algérien à chaque fois que sa souveraineté est menacée. «Le sens du sacrifice ultime est ancré au plus profond de l'être de chaque Algérien. De Raïs Hamidou Ben Ali en passant par Cheikh Bouamama, l'Emir Abdellkader, Larbi Ben M'Hidi, Abane Ramdane, Amrouche, Krim Belkacem et autres, le peuple algérien a toujours su relever les défis, prendre les armes et faire preuve de sacrifice au moment opportun» a déclaré le Dr Amimour.

L'imminent conférencier qui faisait partie de la toute première unité de scaphandriers formée par le Front de libération national, a rendu un vibrant hommage aux martyrs sans tombes, tombés au combat ou mort sous la torture, sans que l'on ne sache l'endroit où ils sont décédés et enterrés.

Présidé par le commissaire Laroum Amar, la 30^e édition du Forum de la Sécurité nationale qui s'est déroulé en présence d'anciens moudjahidine, d'une pléiade de journalistes et d'étudiants de l'école de Police Ali-Tounsi, a été une occasion pour honorer le Dr Mehieddine Amimour pour les bons et loyaux services rendus à la nation. A cet effet, le Directeur du musée central de la police Abdelkrim Chaouki, s'est chargé de remettre en personne un présent au nom du directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Le Président Bouteflika recadre le débat sur l'élection du 17 Avril

Boualem Branki

Le moment est solennel, la phase décisive, l'élection présidentielle d'avril prochain déterminante pour l'avenir de l'Algérie, le pays des Martyrs. C'est en filigrane le message délivré par le Président Abdelaziz Bouteflika dans sa déclaration, lue par le ministre des Moudjahidine, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid. Une déclaration limpide et profonde en même temps sur les défis qui attendent l'Algérie, les Algériens et le pays à travers cette prochaine élection présidentielle, que certains courants politiques veulent dévoyer et sortir de son contexte.

C'est ainsi que le Président Bouteflika a tenu à rappeler à ceux qui l'auront oublié que la prochaine élection présidentielle est une étape importante dans le renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la démocratie en Algérie.

C'est également un moment fort et un tremplin vers la consécration d'un Etat respectueux des droits de l'Homme, de l'application de la loi et de la protection des droits des citoyens. En outre, cette échéance politique du 17 avril 2014 est un moment fort pour la mise en place de la justice sociale et la poursuite du développement local.

Il a également rappelé à tous les courants politiques leurs responsabilités

historiques à faire de l'Algérie un pays émergent, un pays à protéger de toutes les menaces, qu'elles soient internes ou externes, et, surtout, à protéger l'une des institutions qui incarnent la souveraineté nationale, l'ANP. C'est en fait une grande revue des effectifs que le Président Bouteflika a livrée à travers cette déclaration, comme il a tenu à recadrer le débat politique sur la seule prochaine échéance politique, et non pas un débat de chiffonniers stérile et imprudentiel politique.

La sortie du chef de l'Etat, la seconde en quelques jours, dénote, par ailleurs, sa présence permanente sur le champ politique même s'il a jusqu'à présent gardé un silence riche en enseignements. Car en fait, les gesticulations des uns et des au-

tres de ces dernières semaines auront au moins permis de situer qui sont vraiment pour une Algérie fière de ses enfants, de son histoire et ceux qui tentent de ramer à contre-sens. Le Président Bouteflika, qui a de tout temps travaillé pour l'éradication de la pauvreté, pour une société algérienne plus prospère, pour une plus grande la justice sociale, les droits de l'Homme et, surtout, pour une Algérie forte sur les fonds internationaux, est ainsi revenu aux affaires politiques du pays.

En recadrant le débat sur le prochain scrutin, ramenant calme et sérénité dans la maison Algérie, et rassurant l'ANP quant à son rôle éminemment crucial pour la stabilité et la sécurité de l'Algérie. Un discours de Chef des Algériens !

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu publique une déclaration à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, lue en son nom par le ministre des Moudjahidine, Mohamed-Cherif Abbas. Voici la traduction APS du texte intégral :

« La célébration de la Journée nationale du Chahid nous offre l'occasion d'exprimer notre reconnaissance renouvelée et notre gratitude aux millions de chouhada (martyrs) qui se sont succédé sur l'autel des sacrifices et payé au prix du sang la liberté de la patrie.

Dès les premières heures de l'occupation, les moujahidines, forts de leur profonde foi en la nécessité d'arracher leur droit à une vie digne et à la liberté, n'ont cessé, de génération en génération, de consentir les sacrifices suprêmes pour que vive le pays.

La résistance populaire s'est ainsi poursuivie pendant plus d'un siècle. De l'Emir Abdelkader, à Bennasser Ben Chahra, El Mokrani, Ouled Sidi Cheikh et Lala Fatma et toutes les révoltes populaires qui ont éclaté dans chaque coin du territoire algérien jusqu'au déclenchement de la Révolution du 1er novembre (1954) qui a conduit à l'indépendance et chassé l'occupant. La commémoration de cet anniversaire intervient cette année dans une étape cruciale à la veille d'une échéance déterminante dans le processus d'édification du pays, en l'occurrence l'élection présidentielle pour laquelle les préparatifs battent leur plein.

Depuis cette tribune à travers laquelle nous nous recueillons à la mémoire des chouhada, nous nous devons de rappeler combien est précieux le legs qu'ils ont déposé entre les mains de la nation, un legs qui gagnerait à être sauvegardé et conforté et non point d'être compromis.

Les enfants de la nation ont certes le droit, voire le devoir d'élaborer des stratégies et plans qu'ils jugent pertinents et utiles, d'envisager comme bon leur semble l'avenir du pays et de dégager les orientations à même de favoriser le développement et de contribuer avec de meilleures garanties et des coûts moindres à concréti-



ser progress et prospérité mais sans pour autant porter atteinte aux constantes et aux symboles de la nation et à ses institutions.

Ils ne doivent pas également susciter la discorde, ni des troubles sociaux qui affectent la stabilité et la quiétude et nous détournent, une fois encore, du projet majeur de développement effectif afin d'en finir définitivement avec le sous-développement.

C'est une chance que la différence et la diversité d'opinion existent. La démocratie, en tant que valeur humaine, est un élément incontournable dans l'œuvre de rénovation et de réforme, mais aussi dans la bataille de changement.

Nous souhaitons que nos différences ainsi que la diversité de nos obédiences nous mènent vers des orientations favorables à notre nation et non point dans l'arène des hostilités et de l'animosité ou de tout ce qui est de nature à affaiblir nos capacités de défense et la force de notre pays, et à faire de nous une proie facile pour nos détracteurs, à l'instar de ce qui se passe dans

d'autres pays.

En cette journée hautement symbolique, j'appelle l'ensemble du peuple algérien, à leur tête les jeunes, à s'unir autour des constantes de la nation et à faire preuve de vigilance et de prudence à travers des actions constructives favorables à la consécration du

développement global à la faveur de l'Etat de droit.

Alors que nos concitoyens n'avaient pas encore inhumié les chouhada qui ont péri dans le crash d'un avion militaire près d'Oum El Bouaghi, des déclarations irréfléchies de certaines hautes personnalités publiques, relayées par des commentaires de tous bords, ont donné matière, aux médias nationaux et étrangers, à des commentaires et des supputations attentatoires à l'unité de l'Armée nationale populaire. Les adversaires, occultes et déclarés, exploitent cette situation préjudiciable pour tenter d'imposer la thèse du conflit interne au sein de l'Armée nationale populaire en présentant le Département du ren-

seignement et de la sécurité (DRS) comme une structure agissant en violation des règles qui régissent ses missions et attributions.

Cette perception des réalités dénuée d'objectivité impose, à tous les responsables, un effort urgent et efficient pour qu'il soit immédiatement mis fin à cet état de fait.

Nul n'est en droit, quelles que soient ses responsabilités, de se placer ou de mettre ses activités et déclarations au-dessus des dispositions de la Constitution et des lois de la République. Nul n'est en droit d'atteindre aux fondements de l'édifice républicain ni aux acquis.

Nul n'est en droit de régler ses comptes personnels avec les autres au détriment des intérêts supérieurs de la nation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'heure n'est plus à l'insulte ni à l'invective. Concentrons-nous sur ce qu'il y a de mieux pour notre nation.

Le Département du renseignement et de la sécurité doit continuer à exécuter ses missions et at-

tributions que lui confère la loi. Partie intégrante de l'Armée nationale populaire, ce département accomplit ses missions dans le cadre de la loi et conformément aux textes régissant ses activités.

Ces quelques rappels ont pour objectif de réaffirmer clairement que, contrairement aux allégations et aux spéculations rapportées par voie de presse préjudiciales à la stabilité de l'Etat et de l'Armée nationale populaire, le Département du renseignement et de la sécurité reste pleinement mobilisé pour la bonne exécution des missions qui lui incombe, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire.

Compte tenu des menaces tangibles qui pèsent présentement sur l'Algérie, au regard des situations sécuritaires actuelles à ses frontières, je demande à tous les responsables concernés de prendre toutes les mesures requises, afin de rétablir la bonne mesure de concertation et de saine coopération à tous les niveaux et de faire en sorte que chaque responsable et chaque structure agissent conformément aux dispositions réglementaires qui régissent leurs activités, dans l'intérêt supérieur du pays.

Depuis les succès remportés contre le fléau terroriste, l'Armée nationale populaire et les services de sécurité restent et resteront toujours la cible de forces hostiles et des Etats qui les encouragent à affaiblir le rempart patriote qu'ils constituent face aux desseins hostiles visant l'Algérie et son peuple.

Cette forme de déstabilisation vise, aujourd'hui, à créer des distorsions et à paralyser les activités de défense et de sécurité nationales. Elle vise, surtout, l'Armée nationale populaire et, au-delà, l'Etat national. Les conflits fictifs formés entre les structures de l'Armée nationale populaire relèvent d'un processus de déstabilisation bien élaboré par tous ceux que le poids de l'Algérie et son rôle

**Le DRS
partie
intégrante
de l'ANP**

**Consolider
la paix et la
stabilité**

● ● ●

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Fatih H. Said

Voilà, c'est fait ! Le chef de l'Etat est venu en fin de semaine rappeler à tout un chacun qu'il y a des limites autant politiques que morales à ne pas franchir. Certes, les circonstances de cette mise au point du Président Bouteflika à quelques responsables de partis politiques qui nous avaient habitués à mieux, est venu dans des circonstances douloureuses pour les Algériens, abattus par le drame du crash d'un avion militaire. Car il était notoire que ces dernières semaines, les bras de fer entre plusieurs courants politiques qui s'étaient également attaqués à l'institution militaire et ses responsables, avait un goût de guerre insidieuse contre les constantes nationales et les institutions républicaines. Peu importe que cette guerre ait été alimentée par les divergences d'opinions ou les analyses politiques contradictoires sur la prochaine élection présidentielle, et les candidats qui seront sur la ligne de départ.

Le fait est que la bousculade politique de certains, et l'ivresse du pouvoir des autres, a fait que l'une des plus sensibles institutions de l'Algérie soit à son corps défendant mêlée à des querelles de clochers. Et, plus est, ses responsables ayant même été «traînés dans la boue».

Cela suffit ! et le chef de l'Etat a bien réagi en rappelant à tous les devoirs importants de chaque homme politique, responsable soit-il ou non dans les circonstances politiques, sociales et économiques actuelles.

L'Algérie et les peuples algériens se préparent à entrer dans une nouvelle phase de l'histoire du pays, à construire le futur social et économique du pays, et amorcer une ère nouvelle sur le sillage de la prochaine présidentielle qui mobilise les efforts de l'Etat pour qu'elle soit une réussite de la démocratie et la bonne gouvernance.

La candidature du Président Bouteflika à ce scrutin est certes attendue, voulue et sou-

tenue par plusieurs courants politiques, syndicaux et patronaux. Encore faut-il que cette candidature soit vraiment un vœu politique sincère de tous ceux, au sein de leurs partis ou à leur poste de travail, qui veulent contribuer à stabiliser les institutions du pays, ramener la confiance, la prospérité économique, la paix civile et un avenir prometteur pour les Algériens.

Cette philosophie est certes louable et à encourager, mais c'est là la pertinence de la sortie enflammée du Président Bouteflika, il ne faudrait pas que des courants politiques aventureux s'introduisent dans cette anfractuosité pour s'attaquer aux piliers et aux fondements de l'Etat algérien à travers une guerre de personnes en mal de victoires politiques.

Le Président Bouteflika a ainsi tenu à ra-

mener, et de quelle manière, le calme dans la Maison Algérie, alors que de graves dérives politiques sur fond de campagne électorale avant l'heure, agitaient le sérail.

L'effet a été immédiat, et la sortie du Président Bouteflika a permis également de redistribuer les cartes politiques pour ceux qui, un moment, spéculaient sur l'avenir de cette élection présidentielle.

Les moments actuels sont certes propices à toutes les attaques et les stratégies politiques en prévision de la prochaine présidentielle, encore faut-il, et c'est là également l'autre message du Président Bouteflika que ces manœuvres soient effectuées dans le respect des adversaires politiques et dans un parfait esprit constructif, car vainqueurs et vaincus sont des algériens qui, tous les deux, veulent le bien et la prospérité pour les Algériens.

Dès lors, il était ainsi utile que le chef de l'Etat redescende dans l'arène pour redistribuer le jeu, et, surtout, signifier à ceux qui l'auront peut-être oublié, qu'il n'y a qu'un président dans ce pays, et c'est M. Bouteflika. Quan à sa candidature pour un 4^e mandat, il a clairement signifié également qu'il prend son temps, la date butoir étant encore loin.

● ● ●
dans la région dérangent.

Ce processus peut, malheureusement, être favorisé par le comportement irresponsable des uns et le manque de maturité des autres, sous l'influence des différents volets de la guerre médiatique menée présentement contre l'Algérie, la présidence de la République, l'Armée nationale populaire et le Département du renseignement de la sécurité.

Face à ce danger qui est perceptible, l'ensemble des responsables doivent mobiliser leur conscience patriotique et réduire toutes les formes de tensions qui viendraient à survenir entre eux. Il y va de l'avenir de l'Etat, de sa défense et de sa sécurité.

Le contexte politique et social dans lequel nous évoluons à l'approche de l'élection présidentielle, marqué par la confusion qui a gagné les scènes politique et médiatique et suscité l'apprehension des citoyens sous l'effet des manœuvres de désinformation internes et externes, arguant de l'existence supposée, entre les hautes institutions du pays, de conflits aux conséquences redoutables sur la sécurité et la stabilité, m'oblige à exprimer ce qu'il me revient de dire afin de rétablir les choses dans leur juste perspective.

Le peuple algérien a réussi, grâce à son courage et ses sacrifices, à éviter de justesse l'anéantissement de la nation, but recherché par le fléau terroriste qui a générée d'incommensurables pertes en vies humaines.

La nation, grâce à son engagement patriotique, a pu retrouver ses valeurs ancestrales de résistance contre toutes les formes d'oppression et à imposer les valeurs communes de paix et de réconciliation nationale, partagées par l'immense majorité des Algériens. Nous sommes tous, en tant que citoyens, responsables de la préservation de ces acquis qui ont, par la grâce d'Allah le Tout-Puissant, permis à l'Algérie de dépasser la phase critique et de s'engager dans la bataille du développement créateur d'emploi, de croissance et de richesse. Nous sommes tous impliqués, chacun en fonction de ses responsabilités, dans le combat pour la consolidation de ces acquis et pour le renforce-

ment des capacités de la nation.

Il est tout à fait clair que l'Algérie, qui a retrouvé ses capacités et sa place dans le concert des nations, continue de déranger, tout comme elle a dérangé, hier, par son combat libérateur qui a triomphé, grâce à Dieu, puis grâce au sacrifice suprême consenti par nos valeureux martyrs, à l'abnégation de glorieux moudjahidine de l'Armée de libération nationale et la détermination de tout un peuple. Aujourd'hui, certains semblent

avoir choisi d'emprunter des chemins sinuex, en oubliant le devoir patriotique à l'égard de la patrie, qui demeure l'un des préceptes de la Révolution de Novembre.

Face à ces nouveaux dangers, générés par la division, la rivalité entre les visions antagoniques, la fita générée par des divergences d'opinions, nous devons, tous ensemble, en tant que citoyens, retrouver l'esprit patriotique vital, pour empêcher toute atteinte à la stabilité de la nation.

Les positions affichées par les uns et les autres peuvent s'inscrire dans le cadre de la liberté d'expression, consacrée par la Constitution. Mais quand ces opinions, dont certaines sont inspirées par des vecteurs hostiles à l'Algérie, tentent de créer des confusions et développer des thèses subversives sur l'existence de conflits entre des institutions de la République, tous les citoyens doivent prendre conscience du danger de déstabilisation véhiculé par de telles démarches qui relèvent de l'opération d'intoxication et de manipulation des faits.

Comme tous les citoyens peuvent le constater, à travers la lecture et le suivi des informations, des efforts soutenus et multiformes sont déployés pour créer la confusion et générer la peur, ressasser la thèse des soi-disant conflits entre les institutions constitutionnelles, entre la présidence de la République et d'autres institutions, au sein du

ministère de la Défense nationale et entre des composantes de l'Armée nationale populaire.

L'objectif visé est d'affaiblir l'Algérie qui, grâce précisément à la cohésion existant entre ses différentes institutions, a réussi à consolider l'Etat en proie au fléau terroriste et à rétablir la paix et la stabilité sans lesquelles aucun développement n'est possible.

Je demande, en vertu de mes pouvoirs de président de la République, ministre de la Défense nationale et chef suprême des forces armées, à tous les citoyens de prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression, mais qui visent, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, ciblant la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationales.

Les citoyens doivent savoir que l'appareil de sécurité nationale, au sujet duquel des commentaires de tous genres et provenances sont émis, est régi par des textes réglementaires qui définissent clairement ses missions et attributions, tant au niveau de l'Etat qu'au sein du ministère de la Défense nationale. Dans la pratique en vigueur dans tous les pays, il est procédé,

quand le besoin l'exige, à des restructurations adaptées.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé, en 2006, une structuration de l'appareil de sécurité nationale. Les structurations mises en œuvre dans d'autres pays ne donnent lieu à aucun commentaire alarmiste et subjectif. En Algérie, certains, par leur lecture subjective et malintentionnée des faits, veulent présenter de telles structurations comme la preuve de l'existence d'une crise au sein de l'Etat ou du ministère de la Défense nationale.

Je demande à tous les citoyens et, particulièrement, aux citoyens qui occupent des fonctions au sein de l'Etat, au niveau civil ou militaire, de prendre conscience des enjeux et d'agir, chacun dans sa po-

sition, pour la consolidation de la stabilité et de la paix qui sont le bien commun de tous les Algériens.

Les citoyens qui ont l'honneur de servir le peuple, grâce aux fonctions qu'ils occupent, se doivent de se hisser au niveau de responsabilité qu'impose la défense de l'intérêt général.

C'est le devoir qui l'impose, en cette période qui doit permettre aux Algériens d'exprimer leur volonté en toute souveraineté.

Comme j'ai eu à la souligner, précédemment, nul n'est en droit, quelles que soient ses responsabilités, de s'en prendre aux institutions constitutionnelles du pays qui ne font qu'accomplir leur devoir au service de la nation.

Alors que nous allons vers un important rendez-vous, à savoir l'élection présidentielle du 17 avril prochain qui constitue une nouvelle étape censée permettre à l'Algérie de consolider ses acquis dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'Etat de droit, du renforcement de la pratique démocratique, du respect

des droits de l'homme ou de la justice sociale et du développement économique à travers l'ensemble du territoire national, les responsabilités qui sont les miennes ne sauraient m'autoriser à conclure cette déclaration sans m'adresser à l'ensemble du peuple algérien qui s'apprête à choisir son Président parmi les candidats en lice. Je tiens à lui dire toute ma confiance en sa maturité, sa clairvoyance et en la justesse du choix qui sera le sien.

J'appelle toutes les parties concernées par la prochaine élection présidentielle, à savoir la Commission nationale d'observation des élections, les services concernés de l'administration publique, les formations politiques, les organisations de masse, les organisations de la société civile, les médias publics et privés, les candidats et les électeurs, à s'élever, chacune selon ce qui lui dicte ses obligations et son rôle, au niveau de ce que le sens des responsabilités citoyennes dicte en termes de

respect délibéré et conscient, des devoirs qu'implique une citoyenneté qu'anime l'amour du bien de la patrie et de son peuple, pour favoriser le déroulement d'une élection présidentielle durant laquelle prévaudra la civilité.

Ce scrutin est important en ce sens qu'il constituera une épreuve qui indiquera le niveau de maturité démocratique du peuple algérien tout entier.

Il s'agit, en conséquence, d'un défi à relever en assurant le succès de l'opération électorale dans le cadre d'une compétition loyale et sereine, et de la confrontation de projets de société censés répondre aux attentes légitimes des citoyens, de façon à ce que le vainqueur soit celui que le peuple algérien souverain se choisira comme Président.

Notre objectif est la préservation de ce pays pour les générations actuelles et futures et le parachèvement de l'édition de l'Etat où prévaudra la pleine citoyenneté, l'Etat des institutions dont les responsables s'engagent à respecter

dans la lettre comme dans l'esprit, la Constitution et les lois de la République, et à faire preuve de dévouement et d'abnégation au service du développement et du progrès du pays, un Etat au service exclusif du vaillant peuple algérien, tout entier,

un Etat où il ne sera plus permis que perdure l'arbitraire bureaucratique animé par l'esprit de lucre et d'enrichissement illicite au dépens du citoyen et de l'Etat, ni de mettre les missions et les moyens humains et matériels des institutions au service de clientèles claniques ou d'en user à des fins égoïstes, partisanes ou sectaires pernicieuses, aux dépens du vaillant peuple algérien qui a tout consenti pour sa patrie et tant donné qu'il mérite que ses servants fassent, tous, preuve de loyauté à son égard et veillent jalousement à préserver sa fierté et sa dignité.

Ce message s'adresse aux uns et aux autres avec toute la franchise que me dictent la sacréité de la Constitution et la fidélité aux sacrifices des chouhada. Je m'incline avec déférence à la mémoire de ceux qui nous ont précédés tout en souhaitant à l'Algérie davantage de dignité et de fierté.

APS

STOP !

La présentation des structurations du DRS comme la preuve d'une crise dans l'Etat «une lecture mal intentionnée»

Nécessité de retrouver l'esprit patriotique pour empêcher toute atteinte à la stabilité de la Nation

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LA PRÉSÉRATION DE LA STABILITÉ

L'appel du Président

Le climat d'effervescence sociale, politique et médiatique qui précède cette échéance, «déterminante» aux yeux du chef de l'Etat, présente en effet certaines manifestations, écrits et déclarations que d'aucuns qualifient de contraires à l'esprit de responsabilité et de sérénité devant guider, dans une République, les différents acteurs en présence pour le déroulement normal d'un vote, si crucial soit-il.

C'est d'ailleurs, pour reprendre les termes du Président, dans un contexte de «confusion» et de «manœuvres de désinformation internes et externes arguant de l'existence de conflits aux conséquences redoutables entre les hautes institutions du pays» que le président de la République s'est dit «obligé» de s'exprimer «afin de rétablir les choses dans leur juste perspective».

Sur un ton ferme et solennel, M. Bouteflika a parlé tout à la fois de «thèses subversives», de «nouveaux dangers générés par la division», de «rivalités suscitées par des visions antagoniques», de «tensions provoquées par des divergences d'opinion», de «tentatives de déstabilisation», d'«opérations d'intoxication» et de manipulation des faits», de velléités de «créer la confusion et générer la peur».

Le chef de l'Etat ne remet pas en cause, ce faisant, le droit de

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a lancé, mardi dans une déclaration à l'occasion de la Journée du Chahid, une série de mises en garde doublées d'appels au peuple et aux institutions de l'Etat les invitant à tout faire pour préserver la stabilité dans le pays, à l'approche de l'élection présidentielle du 17 avril.



chacun de s'exprimer librement sur le présent et l'avenir du pays. C'est même «une chance que la différence et la diversité d'opinion existent», déclare-t-il tout en mettant en garde cependant contre toute forme d'*«atteinte aux constantes et aux symboles de la nation et à ses institutions»*.

Comme il a déjà eu à le faire la semaine dernière, le président de la République avertit, dans les mêmes termes, que «nul n'est en

droit, quelles que soient ses responsabilités, de s'en prendre aux institutions constitutionnelles du pays qui ne font qu'accomplir leur devoir au service de la nation».

L'avertissement du premier magistrat du pays vaut aussi pour toute tentative d'attentat aux fondements de l'édifice républicain ou aux acquis» tout comme «nul n'est en droit, quelles que soient ses responsabilités, de se placer

au-dessus des dispositions de la Constitution et des lois de la République».

Ces clarifications faites, le Président a multiplié, dans sa déclaration, les appels aux citoyens, aux forces organisées et aux institutions leur demandant instantanément d'y faire face. «Nous devons, tous ensemble en tant que citoyens, retrouver l'esprit patriotique, vital pour empêcher toute atteinte à la stabilité de la na-

tion», a-t-il clamé. Le peuple est aussi invité à «prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale». Aux cadres de l'Etat, civils ou militaires, M. Bouteflika demandera à eux aussi de «prendre conscience des enjeux et d'agir, chacun en fonction de sa position, pour la consolidation de la stabilité et de la paix qui sont le bien commun de tous les Algériens», dira-t-il.

Il leur faut également «se hisser au niveau de responsabilité qu'impose la défense de l'intérêt général», car «c'est le devoir qui l'impose, en cette période qui doit permettre aux Algériens d'exprimer leur volonté en toute souveraineté».

Les appels du chef de l'Etat vont aussi aux parties concernées par le prochain scrutin présidentiel (commission, administration, organisations sociales, médias, partis, candidats, électeurs...), ainsi priées de s'armer du sens de la responsabilité pour une consultation dans laquelle, souhaite-t-il, «prévaudra la civilité» et viendrait se confirmer la «maturité démocratique du peuple algérien».

Les véritables enjeux de l'heure

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé mardi les citoyens à prendre conscience des dangers de déstabilisation que pourraient générer les théories sur l'existence de supposés conflits entre les institutions de l'Etat et à situer les véritables enjeux de l'heure.

Dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, le président Bouteflika est revenu sur ce qui a focalisé, ces derniers jours, l'opinion publique nationale, au sujet des lectures suscitées par des propos de personnalités politiques et d'informations publiées par la presse sur ce que médias et acteurs politiques ont inscrit dans le registre de «divergences» entre les démembrements de l'Etat.

Tout ce qui a été dit et écrit sur les supposés conflits entre la présidence de la République et d'autres institutions, au sein du ministère de la Défense nationale et entre des composantes de l'Armée nationale populaire elle-même, doit être perçu sous l'angle stricto sensu de la déstabilisation.

Le chef de l'Etat ne remet pas en cause, ce faisant, le droit de

s'exprimer librement sur le présent et l'avenir du pays, a souligné M. Bouteflika. Celle-ci passe, selon ses initiateurs, par un affaiblissement de l'Etat national au moyen de procédés qui empruntent à l'instrumentalisation des faits et à l'intoxication, explique encore le chef de l'Etat.

La confusion entretenue sciemment et alimentée par des «vecteurs hostiles», poursuit le président Bouteflika, tend à tétaniser la société par l'installation d'un climat de psychose avec pour objectif de porter un coup à la cohésion nationale qui charpente à la fois le tissu social et les différentes institutions de l'Etat, un Etat qui se construit grâce au concours de toutes ses composantes, après avoir repoussé l'agression terroriste, a dit le président Bouteflika. L'opération, pour tant que qu'elle soit, qui s'est drapée, en la circonstance, de commentaires et d'opinions, inspirés par des «vecteurs hostiles», vise, selon le chef de l'Etat, l'affaiblissement des systèmes de défense et de sécurité nationales et, conséquemment, à porter atteinte à la stabilité du pays. Le président de la République a,

par ailleurs, procédé aux clarifications nécessaires pour situer les véritables enjeux. Il ne s'est jamais agi de réprimer des opinions, au demeurant, consacrées par la Constitution, note le chef de l'Etat, mais il y a lieu de faire la part des choses dans un contexte marqué par la surenchère politique, par les tentatives de brouillage à l'approche de la présidentielle et les agressions contre l'Etat national, précise-t-il.

L'effort de clarification a concerné également le fonctionnement de l'appareil de sécurité nationale, ses missions et ses relations avec les autres services. Sa configuration, ses règles et son champ d'intervention sont régis par des textes réglementaires, fait observer le chef de l'Etat pour qui la doctrine de défense nationale est définie tant au niveau de l'Etat qu'au sein du ministère de la Défense nationale.

Le président de la République est revenu sur la restructuration du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), opérée en 2006, obéissant, a-t-il dit,

à des besoins et à des adaptations, inscrites dans la normalité des choses. Pourquoi de telles restructurations ne sont pas perçues ailleurs comme le résultat de crise entre les institutions de l'Etat et devraient-elles être analysées sous ce prisme chez nous, s'interroge le chef de l'Etat comme pour souligner le caractère sournois et intéressé de leurs commentaires. «Le Département du renseignement et de la sécurité, partie intégrante du ministère de la Défense nationale, reste pleinement mobilisé pour la bonne exécution des missions qui lui incombent, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire», rappelle le président de la République.

Clarifiant les enjeux et recentrant les débats autour de l'essentiel, le chef de l'Etat a rappelé encore une fois que «nul n'est en droit de régler ses comptes personnels au détriment des intérêts suprêmes de la nation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur» du pays, précisant que «l'heure n'est plus à l'insulte ni aux invectives».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre en visite de travail dans la wilaya d'Aïn-Defla

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu mercredi dans la wilaya d'Aïn-Defla pour une visite de travail s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Sellal, qui sera accompagné, dans sa visite, d'une importante délégation ministérielle, procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de nombreux projets socio-économiques, inscrits à l'indicateur de la wilaya dans les secteurs des transports, de l'agriculture, de l'habitat, de l'industrie, du commerce et de la santé, notamment.

A ce titre, il aura notamment à inspecter le chantier du projet de dédoublement du tronçon El Affroun - Khemis-Milian, de la voie ferrée Alger-Oran, où un tunnel de 7 km de long est en cours de réalisation.

M. Sellal devra également prendre le pouls du secteur de

l'agriculture, qui constitue la vocation principale de la wilaya, à travers la visite d'une ferme spécialisée dans l'élevage bovin laitier.

Il devra également lancer les travaux de réalisation d'un marché de gros à Bourached et visiter une unité de fabrication de batteries, avant de s'enquérir de la situation du nouveau pôle urbain de Chellal et de l'état d'avancement du projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Ain Defla.

Le Premier ministre présidera enfin une réunion de travail avec les autorités locales, élargie aux élus et aux représentants de la société civile, devant lui permettre d'écouter les citoyens et de s'informer sur leurs préoccupations, et de prendre les mesures nécessaires pour impulser davantage la dynamique de développement de la wilaya.

APS

Maghreb

3^e FÓRUM DES ENTREPRENEURS MAGHRÉBINS

Impliquer l'UME dans les réunions de l'UMA

Le 3^e forum des entrepreneurs maghrébins a affirmé la nécessité de renforcer la coopération, la coordination et la consultation avec le secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), et d'impliquer l'Union maghrébine des entrepreneurs (UME) dans les réunions des comités et conseils ministériels maghrébins.

● Dans une déclaration finale, à l'issue de leurs travaux tenus lundi et mardi à Marrakech (sud du Maroc), les participants ont notamment mis en exergue la nécessité de renforcer les dimensions juridiques et organisationnelles de l'UME de manière à être en cohérence avec les conclusions et recommandations du forum ainsi que le nouvel objectif stratégique actuel du secteur privé.

Les participants ont formulé un ensemble de recommandations notamment l'accélération de la mise en œuvre de l'espace économique intégré afin de relever les défis actuels et constituer un contrepoids devant les groupements économiques régionaux et internationaux, refler les marchés des pays de l'UMA et leur créer le climat juridique favorable.

Ils ont également préconisé de pourvoir et intensifier les rencontres maghrébines portant sur la facilitation et l'harmonisation des politiques et procédures commerciales et douanières, d'accélérer l'harmonisation des règles d'origine.

La déclaration appelle à renforcer l'infrastructure des pays de l'UMA et hâter la mise en œuvre des programmes maghrébins afférants et à coordonner la coopération maghrébine.

Ils ont, par ailleurs, préconisé d'accélérer les procédures finales d'institution de la Banque maghrébine pour l'investissement et le commerce extérieur (BMICE), afin qu'elle participe au financement des projets d'intégration en matière de commerce, d'investissement, d'appui au développement et de création d'emploi.

En outre, la déclaration a appelé à actualiser la convention relative à la prévention de la double imposition, à actualiser la convention de coopération administrative en matière de prévention des contraventions douanières, à prendre des mesures pour faciliter l'échange des produits agricoles, agro-alimentaires et produits de la mer.

Les participants ont, d'autre part, appelé à mettre en œuvre des projets communs en matière d'énergies renou-



velables et à développer l'industrie maghrébine afin de créer l'emploi, stimuler la croissance et diffuser la culture de l'innovation, du développement technique et de la diversification de l'économie.

Enfin la déclaration indique qu'il a été convenu de tenir une réunion de l'UME avec la délégation européenne pour étudier les moyens de coopération, de partenariat et de support entre les deux institutions en s'engageant à œuvrer au cours de cette année pour renforcer le partenariat avec d'autre communautés régionales.

Placé sous le thème «l'intégration économique: un pacte de prospérité partagée», le forum s'est déroulé avec la participation des cinq organisations patronales des pays de l'UMA et de plusieurs acteurs économiques et institutionnels de la région. L'Algérie était présente avec une délégation de quelque 60 personnes représentant la Confédération algérienne du patronat (CAP) et le Forum des chefs d'entreprise (FCE).

Les travaux ont porté sur diverses questions ayant trait à la relance de l'intégration économique maghrébine qui ont été discutées en sessions plénières et en ateliers thématiques. La rencontre a été organisée par la Confédération géné-



rale des entreprises du Maroc (CGEM), au nom de l'Union maghrébine des employeurs (UME). Crée le 17 février 2007 à Marrakech sous l'impulsion de l'UMA, l'UME se compose outre de la CAP, de la CGEM, du Conseil du patronat libyen (CPL), de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et de la Confédération nationale du patronat mauritanien (CNPNE).

Le premier Forum des entrepreneurs maghrébins s'est tenu en mai 2009 à Alger et le second en mai 2010 à Tunis.

SIDI SAID L'A ANNONCÉ HIER Renouvellement du pacte économique et social de croissance au menu de la réunion de la tripartite

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a affirmé mardi à Alger que le renouvellement du pacte économique et social de croissance et le débat de l'article 87 bis de la loi relative à la relation du travail seront au menu de la réunion de la tripartite (gouvernement-centrale syndicale-patronat) prévue dimanche prochain.

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence sur la convention internationale sur le travail maritime, M. Sidi Said a indiqué que le renouvellement du pacte économique et social de croissance sur la base d'une vision nouvelle sera largement traité outre la possibilité d'amendement ou de maintien de l'article 87 bis.

La rencontre sera consacrée également aux moyens de promouvoir les secteurs de l'habitat et du bâtiment, au développement de la production nationale et au rétablissement du crédit à la consommation. Il a précisé que la tripartite se réunira «pour une consultation autour de dossiers économiques et sociaux d'intérêt pour le citoyen afin de dégager une vision commune susceptible d'apporter des solutions à nombre de problèmes». Concernant la grève du secteur de l'éducation, le secrétaire général de la centrale syndicale a appelé les syndicats qui ont appelé à la grève à s'asseoir à la table du dialogue avec le ministère de tutelle et à faire prévaloir la pondération dans le but de trouver des solutions sans, pour autant, hypothéquer l'avenir des élèves.

EMPLOI

710.000 emplois créés dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune

Plus plus de 710.000 emplois ont été générés par plus 292.000 micro-entreprises créées depuis 1996 par les jeunes promoteurs dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris auprès de cette agence.

«Au total 292.186 micro-entreprises ont été créées depuis la création de l'ANSEJ en 1996 à ce jour, par les jeunes promoteurs dans le cadre de ce dispositif. Elles ont généré 710.788 emplois à l'échelle nationale», a indiqué à l'APS, le directeur général de cette agence, Mourad Zemali.

Le même responsable a ajouté que ce bilan relève le nombre d'emplois déclaré au démarrage de la micro-entreprise, précisant qu'en réalité ce nombre d'emploi est largement plus important». Parmi le nombre global de micro-entreprises créées durant la même période, 87.766 actives dans les services, 32.933 autres dans le secteur de l'agriculture, 21.729 dans le bâtiment et les travaux publics(BTP) et 13.707 dans l'industrie.

«Chaque année le nombre de micro-entreprises créées évolue dans des secteurs porteurs, notamment, le secteur de l'agriculture, de l'industrie et le BTP », a estimé M. Zemali. Pour l'année 2013, l'ANSEJ a enregistré la création de 43.039 micro-entreprises qui ont généré 96.233 emplois, a-t-il dit. Le montant global des prêts non rémunérés (PNR) de l'ANSEJ octroyés en 2013 aux postulants aux crédits pour la création des 43.039 micro-entreprises a été évalué à 46 milliards de dinars qui vient s'ajouter aux crédits bancaires. 82.907 dossiers de projets de création d'activités de jeunes promoteurs ont été validés en 2013 par les comités de sélection et de validation (CSV) dans le cadre de ce dispositif, dont 12.976 dans le secteur de l'agriculture et 4.011 dans le BTP.

M. Zemali a relevé que 64% des micro-entreprises ayant bénéficié d'un crédit bancaire ont remboursé leurs crédits et que seulement 4,29 % de l'ensemble des micro-entreprises créées ont échoué pour diverses raisons. Il est à rappeler que le jeune promoteur adhère, à l'issue de l'acceptation de son dossier, au Fonds de caution mutuelle et de garantie (FCMG) de l'ANSEJ, dont le rôle est de «garantir le remboursement du prêt bancaire».

APS

AFRIQUE

Valoriser les potentialités de l'Algérie et de l'Afrique de l'Ouest pour diversifier les relations économiques

Diplomates et experts ont appelé mardi à Alger à exploiter les potentialités économiques «énormes» dont disposent l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest dans différents domaines, en vue de renforcer et diversifier leurs relations et échanges économiques.

S'exprimant lors d'un colloque sur les relations Maghreb-Afrique de l'Ouest, les ambassadeurs du Nigeria et du Sénégal à Alger ont estimé que ces relations sont «modestes et en deçà des potentialités», affirmant la volonté de leurs pays respectifs d'améliorer et de renforcer ces relations notamment dans le domaine de l'énergie, du commerce, et des travaux publics.

Pour l'ambassadeur du Nigeria Haruna Ginsau, «les relations commerciales et économiques sont actuellement modestes même si les potentiels sont énormes». Ces relations «peinent à apporter leurs fruits malgré les potentialités, et les échanges économiques et financiers sont insuffisants», a indiqué, de son côté, l'ambassadeur du Sénégal à Alger, Papa Omar Ndiaye, lors de cette rencontre internationale organisée par l'Association Maghreb pour la promotion des relations économiques en collaboration avec l'Université Alger 3.

Le diplomate sénégalais, qui s'est félicité des nombreuses manifestations et foires économiques qui se tiennent dans les deux pays, souhaite que les relations soient renforcées à l'avenir. Il a rappelé, dans ce sillage, que des entreprises sénégalaises sont liées par des conventions de partenariat avec So-

OUARGLA

La filière avicole en voie de redynamisation

Dès efforts sont consentis afin de redynamiser la filière avicole dans la wilaya d'Ouargla, après des années de stagnation, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Dans ce cadre, des signes «encourageants» ont été enregistrés, l'an dernier, pour relancer cette activité, avec un regain d'intérêt pour la filière montré par des éleveurs, dont le nombre atteint actuellement les 21 élevages, selon la même source.

Parmi ces éleveurs, trois sont spécialisés dans l'élevage de la dinde, les autres ont concentré leurs activités dans la poule de chair. En revanche, l'élevage de poules pondeuses est inexistant, a-t-on ajouté.

Le président du conseil de wilaya de la filière avicole a affiché un «optimisme» pour l'avenir de la filière dans la région, notamment après les mesures d'encouragement préconisées par les pouvoirs publics pour accompagner ceux qui désirent lancer des projets dans le domaine.

Dans ce cadre, une aide de 160.000 DA est prévue pour chaque éleveur comme soutien à l'acquisition de matériels et équipements nécessaire à ce type d'élevage, a expliqué M. Cheikh Zitouni signalant que les crédits sans intérêts accordés pour la réfection d'hangars ou la construction de nouveaux autres, ont été un facteur ayant stimulé l'engouement pour la filière dans la wilaya. Les éleveurs, de leur côté, souhaitent que les pouvoirs publics participent au développement de la filière par la réalisation d'une unité de production d'aliments de volaille dans la wilaya, afin d'atténuer les coûts.

Le prix de cet aliment, ramené des wilayas du nord du pays, atteint les 5 000 DA le quintal, a fait savoir le responsable.

BOUMERDÈS:

Une foire nationale de l'oléiculture jeudi à Béni Amrane

La commune de Béni Amrane (sud de Boumerdès) abritera, à partir de jeudi une foire nationale oléicole, à laquelle devraient prendre part quelque 40 professionnels de la filière, a-t-on appris auprès de la chambre locale de l'agriculture. La manifestation, dont l'organisation a été relancée l'année dernière après sa mise sous le boisseau durant des années, se déroulera pendant trois jours au complexe sportif de proximité de Béni Amrane. Sont attendus également des présidents de chambres de l'agriculture, des représentants des instituts agricoles spécialisés des wilayas de Boumerdes Mascara Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Bordj Bou Arréridj, M'Sila et Chlef.

Les différents dispositifs d'investissement dédiés aux jeunes y seront également représentés. Selon les organisateurs, la foire prévoit divers stands pour l'exposition des différents types d'olives et d'huile, un parc d'unités de transformation oléicole, des plats culinaires cuisinés avec l'huile d'olive, en plus de l'exposition de divers objet de l'artisanat traditionnel.

Le programme prévoit, en outre, des conférences sur des thèmes en rapport avec l'oléiculture qui seront animées par des spécialistes.

À la clôture de cette manifestation, il sera procédé à la récompense des trois meilleurs exposants d'huile d'olive, a indiqué le président de la chambre locale d'agriculture.

21 000
demandeurs d'emploi bénéficiaires de formation qualifiante en 3 ans

TRANSPORTS

Recours au rail pour désengorger les routes

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a souligné lundi à Oran la nécessité d'encourager le recours au transport ferroviaire, un moyen plus qu'inévitable face à l'augmentation vertigineuse du nombre de véhicules en circulation à travers le territoire national.

Animant un point de presse, en marge de l'ouverture du salon international des transports, le ministre a souligné que l'option pour le rail s'explique par les statistiques, indiquant qu'à l'horizon 2025 environ 20 millions de véhicules circuleront sur les routes du pays, sachant que chaque année, 600 000 nouvelles voitures s'ajoutent au parc national.

A l'horizon 2025, a-t-il estimé, la circulation routière deviendra invivable avec ses inévitables embouteillages et la paralysie des axes routiers incapables de prendre en charge tout ce flux.

Le ministre a fait part de l'option adoptée par les pouvoirs publics visant à encourager le recours au rail pour le transport des voyageurs et des marchandises. Un programme à court terme porte sur la réalisation de 12 500 km de voies ferrées dans toutes les régions du pays pour atténuer la tension sur les routes, a-t-il fait savoir à ce propos.

Le programme comporte également la réalisation de lignes modernes électrifiées et le dédoublement de lignes actuelles pour réduire la tension sur les routes, désengorger la circulation causée par les véhicules particuliers et les camions de transport de marchandises.

La vitesse des trains de voyageurs atteindra les 220 km/heure et celle des trains de transport des marchandises



sera de 120 km/h. Des études ont été lancées en vue de créer des lignes, pour la période post-2025, sur lesquelles circuleront des trains à grande vitesse, soit 350 km/h, a souligné le ministre, expliquant que l'option pour le rail s'explique par l'indisponibilité des assiettes de terrain pour réaliser des routes supplémentaires.

Par ailleurs, les différents ports du pays dont celui d'Oran, seront reliés aux ports secs par les lignes ferroviaires afin de faciliter le transport avec la possibilité d'étendre ces liaisons à certaines wilayas en vue de réduire des accidents de la circulation causés par les camions sur les longues distances, a soutenu M. Ghoul.

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que le port d'Oran sera relié directement au port sec de Bethioua par voie ferroviaire en vue d'améliorer son rendement et faciliter le transport des produits et marchandises.

Les pouvoirs publics priviliergeront d'autres modes de transport urbain comme le métro et le tramway, a ajouté M. Ghoul qui a fait état de la réalisation de tramways dans 20 wilayas du pays.

A une question sur l'amélioration du service public dans le domaine des transports, le ministre a mis l'accent sur la mise en place des mesures incitatives aux personnels qui adhèrent positive-

ment à ce processus et autres répressives pouvant aller jusqu'au licenciement des contrevenants.

Dans ce contexte, il a rappelé la signature d'une convention avec le secteur du textile national en vue de la confection de tenues vestimentaires unifiées à tous les personnels du secteur des transports, selon les critères en vigueur mondiale.

Concernant le transport maritime urbain et des bateaux-mouches, M. Ghoul a souligné que son ministère encourage ce genre d'initiatives, tout en insistant sur la nécessité de garantir toutes mesures de sécurité et de respecter les accueils de charges pour éviter les accidents.

S'agissant des écoles de conduire, M. Ghoul a assuré qu'aucune école ne sera fermée actuellement mais il est demandé à leurs gérants d'adhérer efficacement au programme de modernisation. Par contre, les nouvelles auto-écoles seront soumises à des normes et conditions strictes pour mieux maîtriser le secteur.

Le ministre a présidé, en compagnie du wali d'Oran, à l'ouverture du salon international des transports, logistique et mobilité auquel participent 100 exposants nationaux et étrangers venus de France, d'Espagne et d'Autriche.

Des mesures engagées à Tizi-Ouzou au profit de transporteurs

Des mesures ont été engagées par la direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou pour améliorer le transport en commun par bus sur la ligne vers Draâ El Mizan, a annoncé mardi la responsable du secteur.

«Ces mesures prises en réponse aux préoccupations du syndicat des transporteurs de la localité Draâ El Mizan, qui seront mises en application à partir de dimanche prochain, permettront de régler les problèmes rencontrés sur cette ligne, notamment celui des cartes d'horaire», a indiqué à l'APS Mme Terki Zahia.

Elles permettront également d'intégrer les nouveaux opérateurs qui ont acquis des bus dans le cadre des dispositifs étaqués d'aide à la création d'emploi (Cnac et Ansej), avec une promesse de ligne, a-t-elle précisé.

S'agissant notamment des cartes d'horaire, cette responsable a expliqué que certains opérateurs, qui disposent de départs à partir de Draâ El Mizan mais pas de retour, «se voient obligés de racoler les voyageurs en divers endroits de la ville de Tizi-Ouzou». Au total, 8 transporteurs sur les 25 actif sur la ligne Draâ El Mizan-Tizi Ouzou, sont concernés par ce problème de cartes d'horaire.

S'agissant de l'intégration des propriétaires de véhicules acquis dans le cadre de l'Ansej ou de la Cnac et qui ont eu des promesses de ligne, la direction des transports qui a jugé que la ligne Draâ El Mizan-Tizi Ouzou est rentable, a décidé, en accord avec le syndicat des transporteurs de Draâ El Mizan, de fixer un intervalle de 8 mn entre les départs des bus.

Près de 21.000 jeunes âgés de 16 à 20 ans, demandeurs d'emploi, ont bénéficié durant la période 2009-2012, d'une formation qualifiante de courte durée pour améliorer leur employabilité, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. «Au total 20.945 jeunes âgés de 16 à 20 ans demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ont bénéficié, durant la période 2009-2012, d'une formation qualifiante d'une durée de 6 mois, dans de petits métiers déficitaires sur le marché de l'emploi, a indiqué à l'APS, la di-

rectrice de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère. Parmi ces jeunes, 9.799 ont bénéficié de cette formation durant l'année 2009 dans les établissements de formation professionnelles, 3.550 en 2011 et 3.000 autres en 2012, a-t-elle dit.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le ministère et l'ANEM a pour but de prendre en charge ces jeunes demandeurs d'emploi qui ne remplissent pas les conditions (niveau scolaire requis), en formation qualifiante de courte durée, a-t-elle dit. Par la même occasion, Mme Cher-

gou a rappelé que le ministère a engagé plusieurs dispositifs et formules dans le cadre de la flexibilité et de la souplesse, notamment, la formation qualifiante destinée aux jeunes sans niveau qui s'adressent tardivement à la formation professionnelle pour demander une qualification.

Une dizaine de formules de formation sont inscrites dans la politique du secteur, visant à rapprocher la formation de certaines franges de la société et donner une chance à chaque catégorie d'avoir une qualification professionnelle.

APS

EL HARRACH

Il poignarde mortellement sa compagne

► 16 ans de prison pour l'accusé

A.Ferrag

Hakim âgé de 29 ans est très connu pour ses mauvaises fréquentations son pendant pour l'alcool, la drogue et les femmes.

Sa copine Hind, âgée de 26 ans, prostituée, s'habille de façon à attirer les regards des hommes, elle éprouve un grand plaisir à être admirée par les hommes.

Hakim l'invite un jour à passer la journée avec lui, il s'approche de sa copine Hind et lui demande quelques billets, Hind refuse.

Hakim entre dans une colère noire, il lui asséna quelques coups de couteau, s'étant assuré de sa mort, il emporte l'arme du crime et l'argent. Le criminel s'enfuit. Sa copine gît dans une mare de sang.

Une judicieuse enquête menée par les éléments de la police judiciaire a permis d'identifier et de procéder à l'arrestation de Hakim.

Le jour du procès, en ce mois de février 2014, Hakim répond du meurtre sur la personne de sa copine Hind devant un tribunal criminel. Tout au long de son interrogatoire par le président, il ne cesse



de réitérer ses regrets.

L'avocat de la partie civile insista sur le fait que le mis en cause avait arraché la vie à sa copine et qu'il est un danger public, il a commis le plus grave délit, nous ne pouvons en aucun cas lui accorder des circonstances atténuantes. A cours de son réquisitoire, le procureur requiert la peine de 22 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense a, quant à lui, plaidé les circonstances atténuantes, avançant que son client « n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait. »

Après une heure de délibérations, le jury rendra son verdict : l'accusé Hakim, déclaré coupable est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

DU 17 AU 28 FÉVRIER 2 266 interventions

Durant la période du 17 au 18 février 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 2 266 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, Dispositif de sécurité... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 04 les plus mortels ayant causé le décès à 04 personnes et 9 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Bayadh, avec le décès de 02 personnes suite au renversement d'un véhicule léger survenu au lieu dit village Mecheria, commune El Bayadh.

En outre, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 03 incendies urbains et divers à travers les wilayas

d'Illizi et Tamanrasset, ces incendies ont causé le décès d'un enfant brûlé au niveau de la wilaya de Tamanrasset suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation dans la commune de Sillet Ablessa, la victime a été évacuée par nos secours vers la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

A noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya d'Illizi pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans des chalets en préfabriqué appartenant à l'hôpital d'Aïn Amenas, au centre-ville de la commune. Des gros moyens humains et matériels de la Protection civile ont été dépêchés sur les lieux, pour venir à bout de cet incendie ; aucune victime n'a été déplorée.

► Campagne de don de sang à la Sûreté de wilaya

La sûreté de wilaya de Tissemsilt, lance une campagne de collecte de sang et ce à partir du 18 février 2014 jusqu'au 22 février 2014 dans le cadre de la Journée du Chahid célébrée, comme à chaque année le 18 février .Cette opération est ouverte à l'ensemble des policiers ainsi qu'aux donneurs réguliers et aux citoyens désireux d'y participer.

Cette campagne entre dans le cadre large des actions humanitaires initiées par les policiers en collaboration avec le centre de transfusion sanguine de l'EPH de Tissemsilt « une goutte de sang = sauver une vie d'un patient » et s'ajoute à d'autres actes de solidarité communautaire telle que celle menée

par la même sûreté de la wilaya de Tissemsilt il y a quelques mois de cela, ayant permis à des services de la police d'entreprendre des visites de soutien moral à des malades hospitalisés, à l'EPH de Tissemsilt. Les policiers se montrent généreux par l'action de la collecte de sang.

Forte émotion au niveau du centre médico-social de la sûreté de wilaya. Des centaines de poches ont été prélevées, comportant différents groupes et rhésus, pour sauver les vies qui se trouvent aux hôpitaux de la wilaya de Tissemsilt.

Heureusement que dans ce monde, il existe des âmes charitables et généreuses qui s'efforcent de porter se-

cours et assistance à nos malades et aux victimes des accidents de la circulation routière, dont la vie dépend du don de sang. Cette opération humanitaire, qui est un signal fort de solidarité sociale, mais aussi un devoir national. Signalons que l'événement à également été célébré à travers toutes les sûretés de daïras et les sûretés urbaines que compte la wilaya de Tissemsilt. Signalons que plusieurs chantiers à travers la wilaya de Tissemsilt, autant de réalisations appelées à promouvoir les communes et le cadre de vie des citoyens, comme l'ont souhaité les Martyrs (es), ont vu le jour...

Abed Meghit

Les résidents de la cité des 194 logements (RHP) se plaignent du retard dans la régularisation de leur situation. Anciens habitants des bidonvilles du chef lieu de wilaya, avaient été relogés en 2004 dans les logements sociaux dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), situé près de l'hôpital de Tissemsilt et la cité universitaire de 500 lits, dénoncent la situation déplorable de ces logements. Ils réclament également les actes de propriété qui tardent à leur être délivrés par les services concernés pour pouvoir procéder à l'aménagement de leurs habitations qui risquent de s'écrouler sur leurs têtes à tout instant. Ils interpellent le ministre de l'Habitat et l'urbanisme et le wali leur demandant d'intervenir chacun à son niveau pour l'amélioration de leur cadre de vie.

Abed Meghit

T I S S E M S I L T ► Les habitants de la cité 194 logements «rhp» réclament leurs actes de propriété

**BORDJ BOU ARRÉRIDJ
401 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à El Hamadia et Rabta**

Au total 401 foyers des villages des communes d'El Hamadia et Rabta au sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont été raccordés, hier, au réseau du gaz naturel.

Ainsi, l'ère des hivers froids et durs et de la hausse des prix des bouteilles de gaz butane est révolue pour les 160 foyers des villages de Frahtia, Ouled Ahmed et Sehaba, situées dans la commune de Rabta, et les 241 foyers des villages de Medjane Omrane et Oued Lakhdar, dans la commune d'El Hamadia.

Les familles ne seront plus obligées de solliciter les propriétaires de points de vente des bouteilles de gaz butane pour se chauffer et pour préparer les repas.

Mouad B.

**SELON UN BILAN DE LA DGSN
Plus de 330 kg de kif et plus de 203 000 comprimés psychotropes saisis dans les wilayas du Centre en 2013**



Les services de la police judiciaire relevant des sûretés des wilayas du centre ont saisi durant l'année 2013 plus de 330 kg de kif traité et plus de 203.000 comprimés psychotropes, indique lundi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Les services de la police judiciaire de la région du centre ont saisi 333,4 kg de kif traité et 203 627 psychotropes en 2013 après traitement de 6 037 affaires d'atteinte aux biens, aux personnes et à l'économie nationale ainsi que des affaires de drogue.

Par ailleurs, les mêmes services ont relevé que 191 personnes ont été tuées et 5 440 autres blessées dans 4 649 accidents de la route au niveau des zones urbaines des wilayas du centre du pays.

Il s'agit des wilayas d'Alger, Blida, Bouira, Médéa, Tipasa, M'sila, Djelfa, Ain Defla, Chlef, Tizi-Ouzou et Boumerdès. Dans le cadre de la prévention, la Dgsn a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation et d'activités de proximité en coordination avec les établissements scolaires et le mouvement associatif. A cet effet, 319 cours ont été dispensés et 517 parcs d'éducation routière ont été organisés au profit des élèves.

APS

CARAÏBES Un Séisme de 6,7 secoue



Un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé mardi les Caraïbes près de l'île de La Barbade, a annoncé l'institut américain de géophysique (USGS). La secousse a été ressentie à environ 170 kilomètres au nord-est de la ville de Bath-

sheba, à La Barbade, a précisé l'USGS. L'épicentre du séisme, situé à une profondeur de 10 km, a été initialement localisé à 14,7 degrés de latitude nord et 58,8 degrés de longitude ouest. Aucun dégât ni victime n'ont été signalés à La Barbade dans l'immediat.

La Chine maintient son alerte aux tempêtes de neige

Le Centre météorologique national chinois (CMN) a maintenu mardi matin son alerte bleue aux tempêtes de neige, ajoutant que celles-ci toucheraient certaines régions du Hubei, du Jiangxi, de l'Anhui et du Zhejiang. De mardi matin à mercredi matin, de fortes chutes de neige balayeront aussi certaines parties du Hunan, du Yunnan et du Guizhou, a annoncé le CMN.

L'observatoire météorologique national prévoit que les intempéries connaîtront une accalmie à partir de mercredi matin.

La Chine dispose d'un système d'alertes météorologiques à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus grave, suivi par orange, jaune et bleu.

• INCENDIES DANS LA PRÉFECTURE JAPONAISE D'OSAKA: 3 morts

Trois personnes ont trouvé la mort dans des incendies qui ont éclaté mardi en matinée dans la préfecture japonaise d'Osaka (ouest), a rapporté la presse locale.

Au centre de la ville d'Osaka, un incendie s'est déclaré dans un immeuble d'appartements en bois de deux étages de l'arrondissement de Fukushima, et les pompiers ont découvert le corps d'un homme de plus de 70 ans dans l'appartement, selon le quotidien Mainichi Shimbun.

Un autre incendie a éclaté dans un autre immeuble d'appartements

en bois de trois étages dans un quartier résidentiel du nord-est de l'arrondissement d'Asahi, où les pompiers ont découvert le cadavre d'une femme à l'intérieur de son appartement du deuxième étage, a indiqué la même source.

Pendant ce temps les pompiers ont découvert dans un immeuble d'appartements de sept étages dans la ville d'Ibaraki un homme qui a été transporté à l'hôpital, où son décès a été confirmé.

La police mène une enquête pour déterminer la cause de ces trois incendies à Osaka.

AUSTRALIE Un mort et 77 blessés dans un centre de rétention australien

Une personne a été tuée et 77 blessées lundi lors d'une seconde journée de violences dans un centre de rétention de réfugiés australien en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont annoncé mardi les médias citant des responsables australiens. L'Australie renvoie désormais systématiquement vers des centres isolés du Pacifique tout réfugié parvenu clandestinement sur son territoire, officiellement pour dissuader les migrants de risquer leur vie en mer sur des embarcations vétustes et surchargées. Les réfugiés sont

confinés dans ces centres au confort sommaire --souvent de simples tentes-- des mois durant, le temps que leur demande d'asile soit examinée. Dite-cinq d'entre eux se sont échappés d'un centre de l'île de Manus dimanche soir. Plusieurs ont été blessés à cette occasion. Le ministre de l'Immigration Scott Morrison a révélé que le centre avait été au cours des dernières semaines le théâtre de troubles qui ont culminé dans les violences des dernières 48 heures.

La mort d'un réfugié est une "tragédie", a

dit le ministre, "mais la situation était très dangereuse". "Les gens ont décidé de protester d'une façon très violente et de s'exposer à un grand danger en sortant du centre", a-t-il ajouté. Treize des 77 blessés sont dans un état grave. L'un présente un traumatisme crânien, un autre souffre d'une blessure par balle. Ils doivent être évacués vers l'Australie. Selon Ian Rintoul, responsable d'un groupe de défense des réfugiés, les heurts sont le fait de locaux mécontents de la présence des réfugiés qui ont attaqué le centre.

FRANCE: Un député UMP cité à comparaître pour propos islamophobes

Le président de l'Observatoire contre l'islamophobie au Conseil français du culte musulman (CFCM) Abdallah Zekri a annoncé lundi avoir saisi le tribunal correctionnel de Nîmes, citant à comparaître le député de l'UMP (droite) Claude Goasguen, le 7 avril prochain, suite aux propos "racistes, haïmeux et diffamatoires" qu'il a tenus contre les Musulmans, lors d'une soirée de gala au profit d'Israël.

"Profitant d'un gala pour collecter des Fonds pour la création d'Israël (KKI), ce député, également président du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale a dit notamment +ctte Shoah terrible qu'on n'ose plus enseigner dans les lycées, tant on a peur de la réaction de jeunes musulmans qui ont été droguées dans les mosquées+", a précisé à l'APS M. Zekri.

"Ce sont des propos attentatoires et insultants à l'encontre de la communauté musulmane en France", a-t-il relevé.

"Cette seule phrase, (à), a de quoi indignier. Non seulement elle est honteuse, car elle stigmatise les Musulmans mais elle part aussi d'un mensonge grotesque alimenté par l'essayiste Caroline Fourest pour qui l'enseignement de l'Holocauste est menacé dans les établissements scolaires", a poursuivi le président de l'observatoire.

M. Zekri a condamné "avec la plus grande fermeté" ces propos qui assimilent les mosquées à "des lieux de débauche" où "le fondamentalisme" est inculqué aux fidèles, ajoutant "on sait tous que les mosquées sont sous surveillance en France".

"Des accusations que je considère comme très graves, car il s'agit là d'un amalgame scandaleux entre l'antisémitisme et les Musulmans, la veille où le président de la République française sera présent à la Grande mosquée de Paris pour inaugurer le Mémoir du Soldat Musulman, rendant hommage aux Musulmans morts aux combats durant la guerre 1914-1918", a-t-il dit.

L'avocate du CFCM, Me Khalida Aoudia, a de son observé que "les propos stigmatisant" de Claude Goasguen portent "nécessairement atteinte à l'honneur et la dignité de la communauté musulmane", alors que celle-ci, a-t-elle dit, s'est "toujours mobilisée pour dénoncer les actes antisémites" et que durant la seconde guerre mondiale "les Musulmans étaient sur le front en première ligne pour combattre le nazisme".

ITALIE: 120 réfugiés secourus au sud-ouest de l'île de Lampedusa

Plus de 120 réfugiés à bord d'une embarcation ont été secourus au sud-ouest de l'île italienne de Lampedusa, ont indiqué mardi les autorités. «Une embarcation avec 123 réfugiés, dont 16 femmes, a été secourue lundi.

Deux cadavres ont également été trouvés à bord. Les réfugiés affirment être

Somalians mais cela reste encore à vérifier», a déclaré le service de presse du quartier général des capitaineries de port qui a coordonné les secours. Les réfugiés ont été recueillis par un cargo grec, le Rizopon, qui doit arriver dans le port sicilien d'Augusta, a précisé la même source.

Lundi, la Marine

italienne a annoncé qu'un millier de personnes à bord de plusieurs embarcations avaient été sauvées au sud de l'île de Lampedusa dans le sud de l'Italie.

Le mois dernier, 2.156 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes contre 217 en janvier 2013, selon le ministère de l'Intérieur.

POLOGNE Un premier cas de la peste porcine africaine confirmé

Un premier cas de peste porcine africaine a été confirmé en Pologne, a annoncé lundi soir le ministère polonais de l'Agriculture.

Le cas a été découvert chez un sanglier trouvé mort jeudi dernier près de Szudzialowo, un village situé à 900 mètres de la frontière polono-biélorusse, selon les informations du vétérinaire en chef du pays, publiées sur le site du ministère. L'année dernière,

des cas de peste porcine africaine ont été détectés au Bélarus et en Lituanie, deux pays voisins de la Pologne.

La Lituanie a procédé à l'abattage de sa population de sangliers à cause de l'épidémie de cette maladie qui n'est pas dangereuse pour l'homme mais qui s'est soldé par l'introduction de l'embargo de Moscou sur les exportations de viande de porc de l'UE vers la Russie.

CORÉE DU SUD Au moins dix morts et des dizaines de disparus dans un effondrement



Dix personnes, dont neuf étudiants, sont mortes à Gyeongju, dans le sud de la Corée, et des dizaines seraient bloquées sous des décombres après l'effondrement lundi du plafond d'une salle de concert dû à l'accu-

mulation de neige sur le toit de l'immeuble, ont annoncé les secours dans un nouveau bilan. Un précédent bilan fait état de quatre morts et 50 disparus. Un total de 450 étudiants assistaient à un concert dans cette salle lorsque le plafond a cédé vers 21h15 GMT.

Selon la police citée par l'agence sud-coréenne Yonhap, dix personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement et des dizaines seraient encore prisonnières des décombres.

GUINÉE L'épidémie de rougeole fait six morts et plus de 2 000 cas d'infection

L'épidémie de rougeole continue de se propager en Guinée avec l'enregistrement de six morts et plus de 2 000 cas d'infection chez les enfants dans le pays, a indiqué lundi l'agence sanitaire.

Aux dires des responsables du ministère de la Santé et de l'hygiène publique à travers la division santé et prévention, dans l'intervalle de dix jours, plus de 630 nouveaux cas ont été enregistrés à Conakry et dans les préfectures touchées.

Une dizaine de cas suspects ont été aussi signalés dans les préfectures de Labé, Fria, N'Zérékoré, Télémbilé, Kindia, Kouïba et Kissidougou, où l'accès aux soins de santé primaire n'est pas le plus souvent assuré.

Grâce à une vaste campagne de vaccination lancée la semaine dernière par le gouvernement guinéen et ses partenaires internationaux tels que Médecins sans frontières, l'Unicef, l'OMS, plus de 499 000 enfants ont reçu leurs doses de vaccins contre une population cible de plus de 782 000 enfants.

La famine dans le Sersou

V - 1938 : L'ANNEE DES CALAMITES AGRICOLES

Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

La paysannerie est à nouveau la principale victime des calamités qui ont lieu en 1938 (sécheresse, gelée). Plusieurs zones du département d'Oran sont déclarées sinistrées.

La situation de l'agriculture est précaire depuis sept années déjà. Les récoltes sont déficitaires, parfois nulles. En 1935, la crise agricole est aigüe. En 1937, d'importantes superficies emblavées ont été livrées au pacage. Au cours des autres campagnes, les rendements moyens n'ont pas atteint deux quintaux à l'hectare.

Le Conseil général du département d'Oran se préoccupe davantage de la situation des colons européens de la région de Relizane touchés par le sinistre agricole et demande à l'administration centrale de compenser les pertes subies. On reconnaîtra néanmoins que « la misère qui règne déjà dans les hauts plateaux ne fera que s'accroître et l'hiver sera, pour les indigènes principalement, d'une duré telle que la famine fera de nombreux victimes si les pouvoirs publics ne viennent au secours de ces malheureux » (1).

En pareille circonstance, la paysannerie algérienne est très réprobée. Cantonnée dans une micro-exploitation, elle est réduite à la misère totale au moindre aléa naturel. Ce sont donc là des situations qui déclenchent un important mouvement des populations qui vont, au gré du hasard, à la recherche d'un secours salutaire.

Les colons européens sont par voie de conséquence dérangés dans leur quiétude par les familles algériennes qui n'ont été épargnées ni par le régime colonial ni par la nature : « Il faudrait empêcher l'exode des meskinnes des campagnes vers les villes. A Tiaret nous voyons actuellement de malheureux petits enfants mourant de faim, errer dévêtus dans la cité » (2).

Nous sommes aux printemps et la situation des algériens est grave. En hiver, elle sera catastrophique. Un élu européen du Conseil général du département d'Oran signale que « des indigènes, à l'heure actuelle, se nourrissent d'herbes et de racines... Des indigènes qui vivent généralement en faisant du charbon sont poursuivis en vertu du Code Forestier. On les oblige ainsi à crever de faim » (3).

En avril 1937, la ville traverse la même situation que Tiaret. Des meskinnes y déferlent. Ils viennent de la zone algéro-marocaine où sévit une épidémie de typhus. Les meskinnes, familiques et loqueteux, arrivent à Oran dans un épisode total. Ils meurent dans la rue. La place de la Bastille est envahie par des femmes déguenillées, portant des enfants à moitié nus.

Le Conseil général du département d'Oran, qui reconnaît que la mendicité est devenue un mal permanent en Algérie, propose la création de camp d'hébergement pour accueillir « les gueux » et les cacher hors de la

- La commune de Tiaret n'a jamais renoncé à l'opération refoulement. En juin 1938, la municipalité a réquisitionné un car qui a transporté une trentaine de mendiants vers le centre de Ammi-Moussa, siège d'une des plus vastes et des plus peu-peuplées des communes mixtes de la région.



vue de la population européenne. « On ne verrait plus alors des malheureux quémander et s'accrocher aux voitures qu'ils empêchent de démarrer » (4).

On admet que le dépôt de mendicité, appelé aussi camp d'hébergement qu'on se propose d'ouvrir, aurait une clientèle considérable constituée non seulement de mendiants mais de chômeurs aussi.

Au fil des jours, la situation devient alarmante. Les meskinnes affluent de partout pour se fixer dans les agglomérations. Un grand nombre d'entre eux sont obligés de tendre la main. La mendicité, voilà une pire humiliation qui a accompagné le peuple algérien durant toute la première moitié du XXe siècle. La seconde moitié de ce siècle s'ouvrira sur la déflagration de novembre 1934.

Le sort est dur, impitoyable. Il frappe des milliers d'hommes de femmes, d'enfants qui vont en procession à la conquête des cités européennes et centres de colonisation dans l'espoir de faire reculer les ravages et la fatalité de l'inanition. « Loquetaux, malpropres, ils parcourent les rues de nos cités, implorant la charité publique : hommes, femmes et enfants, d'une grande misère physiologique, servent souvent de véhicule inconscients aux germes de graves maladies » (5).

retour dans leurs communes d'origine.

La guerre, la crise économique et les restrictions donnent lieu à une série de méfaits. Des vols d'étoffes, de tentures et de lingeries sont signalés dans les églises, les mosquées et les zaouïas. La distribution de tissu au profit de la population algérienne de Tiaret prévoyait une division en trois groupes : la classe ouvrière, la classe moyenne, et la classe aisée.

La rareté du tissu est aiguë à tel point qu'on utilise toutes de compensations. On assista à des mariages où le trousseau de la mariée ne comprenait en tout et pour tout que deux ou trois robes confectionnées en sacs de toile qui avaient contenu auparavant des vivres que les Américains avaient débarqués.

La situation de crise persiste même au lendemain de l'armistice. Les restrictions dans le marché du tissu sont subies par tout le monde y compris les morts, quand ils sont de confession musulmane évidemment. La situation oblige certains élus algériens de réclamer l'augmentation de l'attribution de tissu à 7 mètres au lieu de 4 mètres qui étaient remis pour la confection de linceul. C'est également en août 1946, en prévision du mois de ramadhan, que la commune de Tiaret, prend des dispositions pour augmenter les attributions en produits contingents (7). Al l'occasion de cette période, 300 Kg de pâtes alimentaires ont été mis à la disposition du Muphti de la mosquée de Tiaret pour être distribués gratuitement aux miséreux.

Pendant le conflit euro-européen (1939-1945, appelé « Deuxième Guerre mondiale », le peuple algérien subissait les retombées les plus désastreuses. Produits alimentaires et tissus étaient strictement rationnés. La rareté du tissu était telle que dans plusieurs régions du pays, les morts étaient enterrés sans linceul. Les jeunes mariés confectionnaient leurs « robes » dans des sacs de récupération ayant contenu des vivres de secours aux pauvres. Les restrictions économiques imposées à la colonie frappent d'abord les algériens puisque le rationnement se pratiquait selon la règle discriminatoire des deux collèges. Ainsi les rations distribuées aux familles françaises d'Algérie sont nettement supérieures à celles cédées aux algériens. Ainsi, si on permet aux français d'Algérie de continuer de vivre sans souffrir de grands besoins, le régime colonialiste abandonne les algériens à leur misère et à leur déresse.

Par manque de savon par exemple, les mauvaises conditions d'hygiène ouvrent les portes à toutes les épidémies qui déciment les familles algériennes. Pendant la guerre Euro-Européenne dite deuxième guerre mondiale, le typhus a fait des ravages en Algérie.

Pour lutter contre l'extension des maladies épidémiques, l'administration coloniale donne des instructions pour l'organisation des centres d'épouillage et de bref hébergement des mendiants et vagabonds musulmans (6) et également d'assurer leur

A. B.
à suivre

TROUBLES BIPOLAIRES Ça se soigne !

Souvent diagnostiqués avec retard, ce trouble de l'humeur se soigne pourtant d'autant mieux qu'il est pris en charge de façon précoce. Avoir une vie normale quand on est bipolaire, c'est possible ! Le point avec le Dr Raphaël Gourevitch, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris.

Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire ?

Des sautes d'humeur, qui n'en a jamais ressentis ? En raison d'un événement heureux ou malheureux, du temps qu'il fait, de la période du mois ou de l'année... Assez banales, elles sont rarement pathologiques. « En revanche, explique le Dr Raphaël Gourevitch, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, si ces variations de l'humeur sont si intenses et prolongées qu'elles interfèrent avec le reste de la vie ou si les émotions qu'elles provoquent entraînent des répercussions majeures dans les relations avec les autres, cela devient pathologique. Dès lors que ces émotions gagnent en intensité au point de perdre ses capacités d'adaptation en fonction des circonstances ou de l'interlocuteur, il devient urgent de consulter. » Surtout si cette situation se prolonge plus de 15 jours. Il s'agit peut-être d'un trouble bipolaire, appelé autrefois psychose maniaco-dépressive (PMD). Dans sa forme la plus typique, ce trouble de l'humeur se caractérise par une alternance de phases de dépression marquées par une humeur intensément triste, un grand ralentissement psychique et moteur, une grande inhibition avec perte d'intérêt et de plaisir pour les activités habituelles, une douleur morale pouvant aller jusqu'à des projets suicidaires...

Phases dépressives et euphoriques alternent

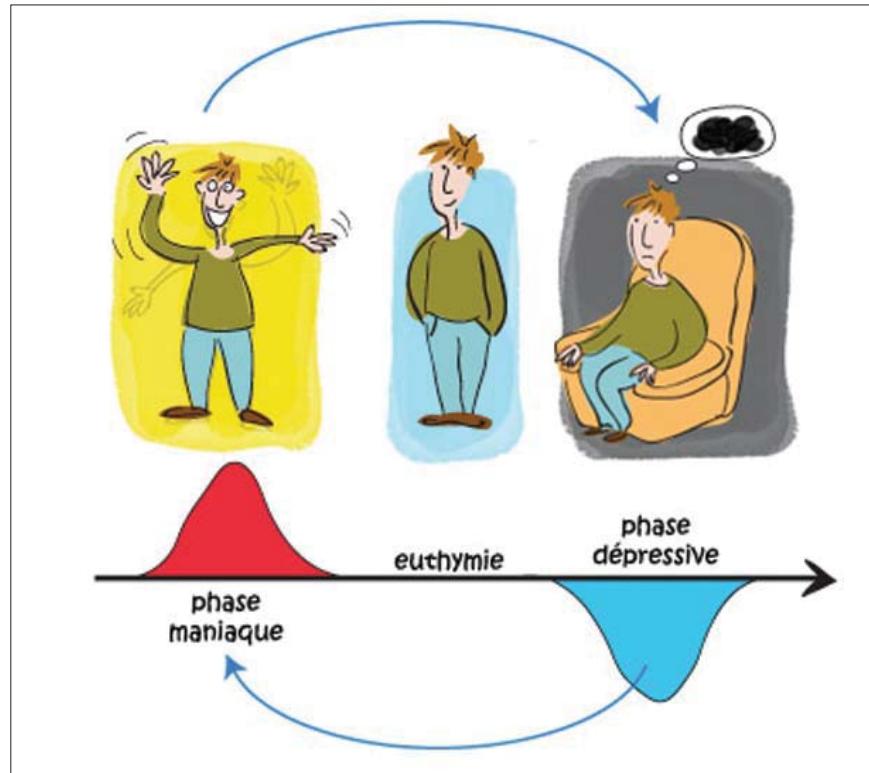
Pratiquement en miroir, on constate des phases d'excitation pathologique qualifiées de maniaques, caractérisées par une humeur euphorique, une agitation, une accélération des processus de pensée, une augmentation de l'estime de soi pouvant aller jusqu'à une mégalomanie délirante... qui peut avoir des répercussions comportementales et sociales majeures. Les formes atténues de ces dernières sont appelées hypomaniaques, elles ne sont pas toujours repérées comme pathologiques et les patients en gardent même souvent un souvenir nostalgique !

En réalité, l'alternance des phases maniaques et dépressives n'est pas toujours aussi marquée. D'où un retard et un sous-diagnostic très fréquent, surtout qu'entre les crises, les malades ont une vie psychique et sociale normale dans la plupart des cas, au moins au début. « Il faut en moyenne une dizaine d'années et 4 ou 5 médecins différents avant que le trouble bipolaire ne soit identifié », précise le Dr Gourevitch. La maladie est donc très souvent diagnostiquée à un stade relativement avancé, alors que les personnes ont déjà mis à mal leurs relations personnelles, sociales et professionnelles.

« Bien que l'on n'en connaisse toujours pas la cause, il existe des facteurs génétiques associés à la maladie et les patients présentent probablement une fragilité intrinsèque », précise le spécialiste. Sur ce terrain vulnérable, certains événements de la vie, heureux ou malheureux, mais aussi le décalage horaire, la prise de certains médicaments (corticoïdes, antipaludéens ou antidépresseurs), la consommation de drogues ou d'alcool, voire la privation de sommeil, peuvent déclencher une première crise dépressive ou maniaque plus ou moins marquée. Parfois aussi, il n'existe ni facteur déclenchant manifeste, ni antécédents familiaux. Un seul épisode maniaque devrait pourtant suffire à poser le diagnostic de trouble bipolaire chez un patient. Et faire consulter un médecin généraliste d'abord, puis éventuellement un spécialiste, un psychiatre, qu'il relève du secteur libéral ou d'un Centre médico-psychologique (CMP) de secteur*, afin de bénéficier d'un avis médical et d'une orientation appropriée le cas échéant.

Des traitements réduisent la durée et l'intensité des crises

Si l'on ne peut jamais prévoir le déclenchement d'une première crise, en revanche, le dépistage précoce permet de mettre en route rapidement un traitement adapté. « Les



régulateurs de l'humeur, ou thymorégulateurs, permettent de réduire la fréquence, la durée et l'intensité des épisodes maniaques ou dépressifs, et d'améliorer la qualité de vie entre les crises », poursuit le Dr Raphaël Gourevitch.

• Parmi ces médicaments, le lithium reste la molécule de référence. Utilisé depuis les années 60, le traitement nécessite un bilan préalable, une prise très régulière et des dosages sanguins répétés afin de contrôler le taux de lithium dans le sang et l'absence d'effets secondaires, notamment sur le rein et la glande thyroïde. « La plus grande difficulté, c'est que ce taux sanguin doit se trouver dans une fourchette étroite pour que ce médicament soit efficace, précise le spécialiste. En deçà, il est inactif et au-delà, il peut entraîner des tremblements, des douleurs abdominales, des diarrhées, une confusion... » Un déséquilibre qui peut être provoqué par la déshydratation (fièvre, diarrhée, fortes chaleurs...) ou l'interaction avec d'autres médicaments (anti-inflammatoires, diurétiques...).

• Chez les patients ne supportant pas le lithium ou présentant des contre-indications, et même de plus en plus souvent en première intention, d'autres médicaments qui agissent sur l'humeur sont proposés : des antiépileptiques comme le valproate (Dépakote®), la carbamazépine (Tégrétol®) ou la lamotrigine (Lamictal®) ; des antipsychotiques dits atypiques comme l'olanzapine (Zyprexa®) ou la rispéridone (Risperdal®). Leur efficacité sur la prévention des rechutes ne peut être évaluée qu'après plusieurs mois de traitement.

• En phase aiguë, d'autres médicaments sont associés aux thymorégulateurs : des antidépresseurs (avec prudence), des somnifères, des anxiolytiques...

• En cas de complications comportementales ou de risque suicidaire, l'hospitalisation peut être envisagée. Et dans ce contexte, l'électroconvulsivothérapie (ECT) – qui consiste à provoquer une crise convulsive sous anesthésie générale – est réservée aux cas les plus sévères.

« Certains malades n'ont besoin que d'un soutien psychologique, d'autres d'une prise en charge très formalisée de type cognitivo-comportementale, parfois analytique, explique le Dr Raphaël Gourevitch. Si besoin, une psychothérapie familiale peut être envisagée, les troubles bipolaires ayant souvent un retentissement sur la famille. De même, un accompagnement socio-thérapeutique permet de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. »

Aide psychologique et hygiène de vie sont indispensables

D'abord développée pour les maladies physiques chroniques (diabète, asthme...), l'éducation thérapeutique trouve sa place dans le traitement des troubles bipolaires. « Grâce à elle, les patients peuvent devenir acteurs de leur prise en charge, insiste le spécialiste. C'est l'occasion de leur expliquer les manifestations de la maladie, l'intérêt du traitement, de son suivi, mais aussi de leur apprendre à repérer leurs propres symptômes annonciateurs de crise aiguë... et à mettre en œuvre les règles d'hygiène de vie qui leur permettront de se préunir des stress du quotidien. » Un travail au jour le jour qui les aide à gérer leur vulnérabilité et, à long terme, leur permet d'arriver à contrôler la plupart de leurs fluctuations d'humeur. Et donc de vivre le plus normalement possible.

TROUBLE BIPOLAIRE

Rien à voir avec de simples sautes d'humeur...

Le trouble bipolaire est une vraie maladie, qui touche 1 à 2 % des personnes adultes. Par quoi se caractérise-t-il vraiment et comme le traiter ? Zoom sur une affection médicale à ne pas prendre à la légère.

Qu'est-ce que le trouble bipolaire ?

Le trouble bipolaire, aussi appelé maladie affective bipolaire, est une affection psychiatrique sérieuse. Les personnes atteintes, souvent qualifiées de maniacodépressives, présentent des sautes d'humeur extrêmes et oscillent entre une excitation intense, appelée manie, et une profonde dépression, chacune de ces phases étant sans aucun rapport avec les événements réellement vécus. En moyenne, le trouble bipolaire apparaît chez le jeune adulte, vers l'âge de 30 ans. Les troubles peuvent durer quelques semaines ou quelques mois puis se stabiliser durant plusieurs années.

Quelle est la différence avec les sautes d'humeur ?

La vie est faite de hauts et de bas. Il est tout à fait normal, et même psychologiquement sain, de se sentir parfois triste ou irrité. Mais dans le cas du trouble bipolaire, les hauts sont très hauts et les bas très bas. L'épisode maniaque se définit par une humeur euphorique exagérée, associée à une hyperactivité physique et psychique. L'épisode dépressif se caractérise par une humeur triste souvent associée à une perte d'intérêt ou de plaisir pour toutes les activités, des perturbations du sommeil, voire des idées ou tentatives de suicide. Il s'agit donc d'une vraie maladie, parfois très invalidante et qui doit être traitée.

Les symptômes du trouble bipolaire

Outre l'alternance extrême de l'humeur, le trouble bipolaire peut être associé à d'autres signes qui, s'ils sont cumulés, doivent alerter et encourager le diagnostic :

- Jugement erroné de la réalité,
- Crises de violence ou d'agressivité,
- Alcoolisme,
- Problèmes avec la justice
- Conduite à risque ou vitesse excessive,
- Modification du caractère,
- Sensibilité excessive,
- Problèmes de sommeil,
- Incapacité à pleurer et ou à exprimer ses émotions,
- Antécédents familiaux.

SCHIZOPHRÉNIE

Les thérapies cognitives sur la sellette

Une étude britannique laisse entendre que les thérapies cognitivo-comportementales ont peu d'impact sur les symptômes de la schizophrénie. Elles ne parviennent pas à soigner les hallucinations.



La schizophrénie est une maladie mentale chronique caractérisée par des difficultés à partager une interprétation du réel avec les autres, ce qui entraîne des comportements et des discours bizarres, parfois délirants. La schizophrénie est couramment traitée par la prise de neuroleptiques (également appelés antipsychotiques) mais les autorités médicales de nombreux pays recommandent d'accompagner ce traitement avec une thérapie cognitive et comportementale pour soulager les symptômes cognitifs liés à la maladie (troubles de l'attention, de la mémoire, de la vitesse de traitement des informations).

Or, une nouvelle analyse de l'Université du Hertfordshire, en Grande-Bretagne, laisse en-

tendre que les thérapies cognitives ont finalement peu d'effets sur les symptômes de la schizophrénie.

Une analyse de 50 études mondiales

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs dirigés par le Pr Keith Laws, professeur de neuro-psychologie à l'Université du Hertfordshire, ont analysé une cinquantaine d'études publiées sur le sujet au cours des 20 dernières années. Ils ont découvert, notamment dans les études à l'aveugle, que les thérapies cognitivo-comportementales avaient peu d'effet sur les délires et les hallucinations, alors que ce sont les symptômes qui étaient ciblés en premier lieu par ces thérapies.

Les hallucinations sont le principal symptôme ressenti par les personnes souffrant de schizophrénie. Ce sont le plus souvent des hallucinations auditives qui prennent la forme de voix imaginaires, parfois étranges ou persécutrices.

En complément, la personne malade présente des accès de délires. Elle s'imagine que la personne qui la regarde ou qui la croise dans la rue est là pour l'espionner. Elle se sent surveillée, persécutée, en danger. Cette nouvelle étude laisse entendre que la prescription systématique d'une thérapie cognitive dans le cadre du traitement de la schizophrénie, devrait être remise en question.

PSYCHO : la «petite voix» dans notre tête, elle existe !

Mais d'où vient cette "petite voix" intérieure que l'on entend dans notre tête ? Des chercheurs français ont enfin découvert sa localisation quelque part dans notre cerveau...

Non Jeanne d'Arc n'est pas la seule à entendre des voix ! Nous aussi, lorsque nous pensons le pour et le contre mentalement avant de prendre une décision ou quand nous lisons dans notre tête, nous percevons notre "petite voix intérieure". Vous êtes-vous déjà demandés d'où venait cette fameuse voix ?

La "petite voix" localisée

Toutes les pensées plus ou moins profondes que nous avons à longueur de journée trouveraient en fait leur origine dans les zones auditives de notre cerveau.

Des chercheurs de l'Inserm au Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon en collaboration avec le C.H.U. de Grenoble viennent de prouver que notre cerveau peut réagir comme si nous entendions quelqu'un nous parler alors que nous sommes seuls. Leur étude vient de paraître dans la revue The Journal of Neuroscience.

En faisant lire silencieusement un groupe



d'individus, les chercheurs ont pu repérer les zones du cerveau qui s'activaient. Ils ont constaté que les régions cérébrales auditives spécialisées dans le traitement de la voix étaient actives quand nous lisons dans notre tête c'est-à-dire lorsque la seule voix qu'on entend est celle dans notre tête.

Vers un traitement contre la schizophrénie ?

Il est donc possible de "voir" par imagerie médicale quand une personne se parle à elle-même dans sa tête mais pas encore de décoder quelles sont ses pensées.

"Les applications potentielles sont nombreuses, par exemple pour envisager des outils de rééducation permettant d'éviter l'emballage de ces pensées quand celles-ci deviennent trop nombreuses, dans le cas de la rumination dépressive (pensées négatives qui s'enchaînent les unes aux autres et qui finissent par accaparer toute l'attention des patients dépressifs) ou de la schizophrénie", précise Jean-Philippe Lachaux, directeur de recherche à l'Inserm en charge de l'étude.

ENTRETIEN AVEC SOFIANE ATTIA, UN ARTISTE COMME LES ARTISTES

«Faites tout ce que vous voulez, existez !»

Une devise qu'il s'applique depuis toujours, comme une sorte de principe, qui l'a conduit aujourd'hui à revenir avec une nouvelle pièce théâtrale originale «Laalat Iaadam» (La Nuit d'exécution) avec des scènes cruelles transportées au théâtre pour poser les vraies questions de la vie et surtout les derniers moments de la fin de cette vie !

Pouvez-vous nous parler des personnes qui ont créé la pièce ?

Sofiane Attia : La pièce est un travail de groupe où chacun a participé. Cela va des récits de personnes qui ont apporté leurs témoignages et moi qui me suis occupée de la dramaturgie et mise en scène. Sans oublier le support de tous les membres et fidèles de la coopérative Canevas.

Comment s'est passée la mise en œuvre de la pièce Lailat Iaadam ?

Très bien malgré le manque d'espace de répétition à Bordj Bou Arréridj. Les salles sont en rénovation et la salle Bachir Ibrahimi qui appartient à l'APC de Bordj Bou Arréridj est utilisée seulement pour des festivités très limitée. J'ai personnellement sollicité le maire qui m'a envoyé baladé en me disant clairement que cette salle a été rénovée dernièrement et ne sera pas utilisée de peur qu'elle soit dégradée ! Heureusement qu'au niveau locale, malgré l'étroitesse de la salle du complexe de proximité les Frères Madjoub où nous avons pu répéter et présenter notre pièce. Dans les autres wilayas et au TNA, nous avons été pris en charge et bien accueillis. On a réussi à donner plusieurs spectacles à Bejaia, Sétif, Guelma, Batna et à Bordj Bou Arréridj, en attendant d'autres régions du pays.

Revenons à la pièce, qu'est-ce qui fait son originalité ?

Son originalité est qu'elle a touché à un point des plus sensibles, au sujet le plus tabou qui est la les derniers moments de la vie et l'avant saut : la mort. Et suite aux événements que connaît la société : viols, violences sous toutes ses formes, l'isolement, le jugement des autres, on se rejette... il était essentiel pour nous de tirer la sonnette d'alarme pour crier fort stop à ce comportement qui n'est pas dans notre culture, cessez d'insulter les autres, de juger les autres. La pièce théâtrale dévoile à travers les différents âges des Hommes, l'excision culturelle des mots et des expressions liées à la vraie face de l'Homme sans hypocrisie ou ruse, et remet en question la place qu'occupe vraiment l'être humain dans notre société.

Pourquoi avoir choisi d'inscrire la pièce dans le réalisme ?

D'abord parce que le théâtre est plus réaliste, et qu'ensuite si l'on doit raconter une histoire dont la proposition est invraisemblable, il vaut mieux que cette histoire s'inscrive dans le cadre le plus réaliste possible, c'est-à-dire le moins contestable par le spectateur. Sinon, personne ne croira à rien ni aux personnages, ni à ce qui leur arrive, ni aux situations... à rien. Et puis, c'est une façon aussi de retrouver la morale. Parce que l'on est dans quelque chose de réaliste, j'ai des repères, je sais ce qui est bien, ce qui est mal. Je vois comme c'est difficile pour le héros de passer du



● **Une carrière, toujours en mouvement qui fait dire à Sofiane Attia : « Il faut toujours croire en ses rêves, quels qu'ils soient, même les plus fous. »**

mal au bien, que ce n'est pas une partie de plaisir, que ça coûte. Je m'étais dit qu'au tournage j'allais prendre les choses comme elles viendraient. Dans leurs décors, dans leur éclairage. Je m'étais même décidé à ne pas me poser la question des raccords lumière... à réaliser «en l'état».

Cette pièce théâtrale, c'est un appel à la vie contre l'étoffement et toute existence subie ?

Comment on peut échapper à la mort ? C'est un peu ce que montre la pièce, en pervertissant le système : voiez, triuandez, faites du scandale mais jouer une pièce théâtrale. Faites tout ce que vous voulez, existez ! C'est un appel à la tolérance, au dialogue et surtout à aimer les autres.

Quels sont les objectifs à venir pour cette pièce ?

Se faire connaitre de tout le public et atteindre toutes les couches sociales.

Pourquoi le monde extérieur est-il souvent hors champ ?

Dans les pièces théâtrales que je fais, les personnages doivent être des héros. Le problème, c'est comment vont-ils le devenir ? Comment vont-ils cesser de l'être ? Qu'est-ce qui va les contrarier ? Ma façon d'y répondre, c'est, formellement, que le monde soit mis à l'écart, que mon héros le traverse comme une force en marche. J'ai eu très tôt la certitude que la vitesse de la pièce Lailat Iaadam allait reposer sur le ou les comédiens.

Quel accueil a eu ce spectacle ?

Pour ceux qui ont assisté au spectacle, c'est une grande réussite. Félicitations, applaudissements et encouragements ont été pour nous une grande récompense. «Venez voir et après vous jugerez, et là votre jugement aura de la valeur pour nous».

Pourquoi vous avez utilisé l'arabe classique pour concentrer l'attention sur le texte ?

Pas forcément, non ! C'est à chaque scénariste en scène de trouver sa propre pertinence ! Ce n'est pas par choix, mais par un pur hasard. C'est suite à un premier jet. Nous commençons sur un rythme long. Tout ça pour que les gens puissent vraiment entendre la pièce.

Adapter au théâtre d'une manière cohérente un texte aussi consistant est un véritable défi, surtout lorsqu'ils ont eu un tel succès public. Comment s'est construite cette mise en scène ?

J'avais déjà mes idées au départ. Au fil des lectures, elles se sont affinées. L'objectif était de trouver une cohérence, d'instaurer un fil rouge, pas tant dans la narration que dans les sensations. J'ai donc décidé de construire le spectacle comme une nuit de fin de vie, de fabriquer une évocation de fin de vie à travers ces textes. Tous les rituels des dernières heures avant l'exécution, ces moments d'intimité parfois tellement ennuyeux à vivre. Je n'aime pas le dimanche ! Mais ces moments-là, ces sensations si particulières, on y repense toujours avec tendresse.

Il a donc fallu faire une sélection ?

Nous sommes partis ensemble sur plusieurs versions, chacun dans son coin, pour nous apercevoir que nous avions choisi les mêmes ! Ça m'a permis de me replonger dans le détail de la pièce, de me rendre compte à quelle point l'écriture de la pièce est travaillée, rythmée. Chaque mot a sa place. C'est de la dentelle ! Pour moi qui ai l'angoisse du trou de mémoire, ça demande un travail de précision qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Comment est venu le choix d'intégrer une part musicale au spectacle ?

Pour moi, l'idée d'apporter une forme musicale m'intéressait. Nous avons d'abord pensé à un pianiste avant d'en mesurer les limites, tant au niveau de la scénographie que dans la pratique. Peu à peu, l'idée d'un musicien guitariste a

émergé.

... Vous partez pour une longue tournée... c'est important pour vous de porter le théâtre partout où il peut être reçu ?

De jouer beaucoup, oui. Quand on a la chance de tenir un spectacle qui marche bien, il faut tout faire pour l'exploiter. Ce n'est d'ailleurs pas parce qu'on évolue dans un circuit subventionné que l'on doit refuser des mots comme exploitation ou rentabilité. Au contraire. Que des théâtres puissent gagner de l'argent permet de donner davantage à des spectacles plus difficiles d'accès, à une troupe moins connue, d'embaucher du personnel, de se donner plus de moyens techniques, etc... Quand ça marche, faisons en sorte d'exploiter ce succès. C'est pour ça qu'il ne faut pas accepter des comédiens qui signent pour trente dates seulement ! On signe pour une durée illimitée et à nous de nous démerder pour organiser nos vies en fonction. C'est notre mission lorsqu'on travaille dans le théâtre, notre devoir parce que c'est au service du citoyen. Il faut que les théâtres s'interrogent là-dessus. Par exemple, un théâtre ne peut pas être vide, en jachère pendant plusieurs mois. C'est aberrant. Là, à Bordj Bou Arréridj, nous essayons de remplir les salles et de les occuper malgré les contraintes et les obstacles que nous rencontrons en longueur d'année. Je suis un artiste, je reste artiste et travailler sans toutes les conditions.

Ce travail quotidien ajoute en pression ou plutôt vous rassure ?

J'en rêve même la nuit ! Je fais le rêve récurrent que je ne trouve pas le théâtre, que je n'arrive pas à l'heure. Et je me réveille. Du coup, je refais le texte. Et même si ce cauchemar ne me tire pas de mes draps, je travaille toutes les nuits entre deux courtes plages de sommeil. Toutes les nuits pendant plusieurs heures.

Mouad B.

SOUDAN DU SUD

Offensive des rebelles sur la ville de Malakal

Une offensive a été lancée hier par les rebelles sud-soudanais sur la ville stratégique de Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil (nord-est), ont rapporté des médias.

«Les combats sont très intenses. Il y a des combats en périphérie de la ville. C'est une très grande attaque, coordonnée», ont rapporté des témoins cités par l'AFP.

Selon ces sources, ces combats semblent les plus violents depuis l'annonce d'un fragile cessez-le-feu entre les deux parties le 23 janvier. Le Soudan du Sud est le théâtre de combats entre l'armée gouvernementale et des rebelles fidèles à l'ex-vice président Riek Machar, depuis le 15 décembre.

Les combats, qui ont déjà fait des milliers de morts et quelque 90.000 déplacés, avaient com-



mencé dans la capitale Juba avant de s'étendre au reste du pays, en particulier aux Etats du Haut-Nil, du Jonglei (est) et d'Unité (nord).

Fin janvier, après des mois de négociations laborieuses dans la capitale éthiopienne Addis Abeba,

les deux camps avaient finalement accepté de signer un cessez-le-feu.

Mais les problèmes de fond qui les opposent doivent encore être résolus. Et chaque camp accuse régulièrement l'autre de violer la trêve.

CENTRAFRIQUE

La responsable de l'Ocha Valérie Amos à Bangui pour y évaluer les interventions humanitaires

La responsable du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Valérie Amos, entame mardi une visite à Bangui destinée à évaluer les interventions humanitaires dans la capitale centrafricaine et à Bossangoa (nord-ouest), a annoncé l'Ocha.

Lors de sa visite de trois jours, Mme Amos «souhaite faire le point sur la grave crise humanitaire en République centrafricaine, qui s'est détériorée depuis début décembre, et aussi comprendre les défis que rencontrent les acteurs humanitaires», a indiqué le bureau de l'Ocha dans un communiqué.

Mme Amos sera accompagnée notamment par le directeur exécutif d'ONUSIDA, Michel Sidibé et la commissaire aux af-



faires politiques de l'Union africaine (UA), Aïcha L'Abdullahi, a précisé l'Ocha. M. Sidibé «vient traiter des questions d'intégration du Sida dans les urgences humanitaires», a expliqué le responsable de l'Onusida

de Michel Djotodia, chef de l'ex-coalition rebelle Séléka qui a pris le pouvoir, ayant d'être contraint à la démission le 10 janvier.

Face aux rebelles de la Séléka, des milices locales d'autodéfense, issues des régions rurales se sont peu à peu formées: les anti-balaka qui ont à leur tour semé la terreur dans Bangui et en province. L'ONU estime que le nombre de personnes déplacées suite à ces violences dépasse les 714.000. Plus de 288.000 d'entre eux se trouvent à Bangui, 60% sont des enfants. Plus de la moitié des 4,6 millions de la population du pays nécessite une assistance immédiate, s'alarme l'Organisation mondiale.

dans le pays. Vincent Takpa, déplorant que la lutte contre le Sida en Centrafrique est paralysée suite à l'insécurité qui touche le pays.

La Centrafrique a sombré dans le chaos depuis le coup d'Etat en mars 2013

ZIMBABWE

L'UE suspend la plupart des sanctions frappant le Zimbabwe

L'Union européenne a suspendu lundi la plupart des sanctions frappant encore le Zimbabwe, à l'exception du président Robert Mugabe et de son épouse.

L'UE a suspendu l'interdiction de visa et le gel des actifs visant huit personnalités et une entreprise qui restaient concernées par les sanctions. Ces dernières ne demeurent plus que pour Robert Mugabe et son épouse, même si le président a été invité à participer au sommet UE-Afrique qui se tiendra les 2 et 3 avril à Bruxelles.

M. Mugabe n'a pas encore répondu à cette invitation, a précisé la même source. L'UE avait suspendu début 2013 la plupart des sanctions imposées en 2002 contre le Zimbabwe pour protester contre la violence politique et les atteintes aux droits de l'homme dans ce pays.

En septembre, Bruxelles a ensuite levé l'embargo pesant sur la Zimbabwe Mining Development Corporation (ZMDC), l'entité chargée de la commercialisation des diamants.



TUNISIE

Le chef du gouvernement provisoire tunisien : la bataille contre le terrorisme ne s'arrête pas

Les terroristes avaient pour objectif d'anéantir l'Etat et ses institutions, a déclaré le chef du gouvernement provisoire, Mehdi Jomaa, lundi, à l'issue d'une réunion du Conseil national de Sécurité (CNS), soulignant que la bataille contre le terrorisme ne s'arrête pas.

«Je vous rassure, le moral des forces de sécurité est fort. Il y a une détermination» de leur part, a-t-il affirmé dans un bref point de presse retransmis par la télévision publique à l'issue d'une réunion du Conseil national de sécurité, à laquelle ont notamment participé le président Moncef Marzouki et le ministre de l'Intérieur Lotfi Ben Jeddou.

Jomaa a, également, indiqué aux médias que les hauts responsables de l'Etat sont, parfaitement, conscients du manque d'équipement sécuritaire et militaire, faisant remarquer que l'Etat s'emploie à y remédier dans les plus brefs délais. Les réunions se poursuivront pour assurer le suivi de la situation sécuritaire, a-t-il indiqué. Et a ajouté, le terrorisme n'est pas uniquement une affaire nationale mais aussi une question régionale globale, qui nécessite l'échange d'informations, d'expertises et d'équipements avec les pays voisins. Grâce à la bravoure et à la persévérance dont ont fait preuve les sécuritaires, les terroristes ont subi des pertes considérables, ce qui les a poussés à la vengeance pour détruire la confiance renouvelée des Tunisiens et des investisseurs étrangers, a-t-il souligné.

Des affrontements entre forces de sûreté et des groupes terroristes ont eu lieu, début février, à Raoued et Borj Louzir (gouvernorat de l'Ariana) et tout récemment, à Ouled Manaa (gouvernorat de Jendouba), où trois sécuritaires et un citoyen ont été tués (dans la nuit de samedi à dimanche).

Manifestation contre le terrorisme à Jendouba

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté lundi contre le «terrorisme» à Jendouba, dans l'ouest de la Tunisie, et participé aux funérailles de quatre personnes, dont trois membres des forces de sécurité, tuées par un groupe armé dans la nuit de samedi à dimanche.

«La Tunisie est libre, le terrorisme déhors», «Fièlès à nos martyrs», scandaient les manifestants rassemblés devant la préfecture de Jendouba avant de défilé sur l'avenue principale de la ville. Les manifestants ont exprimé leur soutien aux forces de sécurité en s'arrêtant devant deux postes de police pour y chanter l'hymne national et crier «Nous sommes avec vous».

Dans la nuit de samedi à dimanche, un groupe armé qui bloquait la route secondaire reliant le village de Souala et le site archéologique de Chemtou près du village de Sidi Hamed, dans la région de Jendouba, avait ouvert le feu sur une patrouille de la gendarmerie, tuant deux agents et en blessant deux autres, selon le ministère de l'Intérieur.

Le même groupe avait tiré sur une première voiture, tuant deux passagers, un gardien de prison et un civil. Une vingtaine de militaires, de gendarmes et de policiers ont été tués en 2013 en Tunisie dans des affrontements avec des groupes armés qui selon Tunis sont liés à Al-Qaïda.

Depuis la révolution 2011, la Tunisie a enregistré un essor des violences attribuées à la mouvance jihadiste auteur, selon les autorités tunisiennes des assassinats de deux opposants de gauche, ayant plongé le pays dans une profonde crise politique.

APS

THAÏLANDE

La commission anticorruption va inculper fin février la Première ministre

La commission anticorruption thaïlandaise (NACC) a annoncé mardi qu'elle va inculper le 27 février la Première ministre, Yingluck Shinawatra, pour négligence en liaison avec un programme controversé d'aides aux riziculteurs.

La commission a précisé dans un communiqué que Yingluck avait ignoré les avertissements prévenant que le programme engendrait corruption et pertes financières. «La NACC a décidé à l'unanimité de convoquer Yingluck Shinawatra (...) pour qu'elle entende les charges contre elle le 27 février».

Le programme d'aide aux riziculteurs, qui a conduit le gouvernement à acheter la céréale aux paysans jusqu'à 50% au-dessus du prix du marché, avait contribué à la victoire de Yingluck Shinawatra aux élections de 2011. Mais les subventions font aujourd'hui l'objet de toutes les critiques, alors que le gouvernement qui se débat depuis plus de trois mois avec une crise politique que les élections du 2 février n'ont pas apaisée.

Les détracteurs du programme l'accusent d'avoir entraîné une corruption massive, porté un coup aux finances publiques, fait perdre au royaume sa place de premier exportateur mondial de riz et créé un stock d'inventus estimé à 18 millions de tonnes. La colère a même gagné les riziculteurs, qui réclament des arrérés de paiement de plusieurs mois.

Lundi, des centaines d'entre eux étaient entrés de force dans l'enceinte d'un complexe du ministère de la Défense dans la banlieue de Bangkok, régulièrement utilisé par Yingluck ces dernières semaines en raison du blocage de Government House par les manifestants de l'opposition.

La NACC a déjà inculpé plusieurs responsables, dont l'ancien ministre du Commerce, en lien avec ce programme. L'annonce de la prochaine inculpation de Yingluck intervient alors que de violents heurts ont eu lieu mardi à Bangkok entre police et manifestants antigouvernement, faisant plusieurs morts, dont un policier.

PAKISTAN

Musharraf comparait devant la justice pour une affaire de «haute trahison»

L'ancien président pakistanais Pervez Musharraf a brièvement comparu devant la justice mardi à Islamabad pour une affaire de «haute trahison», ont rapporté des médias. M. Musharraf est accusé de «haute trahison», crime passible de la peine de mort, pour avoir imposé l'état d'urgence et suspendu la Constitution en 2007. Selon les médias, dès l'ouverture de l'audience au tribunal spécial chargé de le juger dans la capitale pakistanaise, le juge Faisal Arab a signifié à l'accusé que la cour allait l'inculper. Mais un avocat de Musharraf, Anwar Mansoor, s'y est opposé, estimant l'inculpation impossible à ce stade car la défense a contesté en justice le droit du tribunal à juger son client et que cette procédure est toujours en cours. Les avocats de Musharraf estiment en effet que s'il doit être jugé, cela doit être fait par un tribunal militaire.

Le juge a répondu que le tribunal se prononcerait ce vendredi sur cette question de légitimité, et mis fin à l'audience. M. Musharraf avait auparavant déclaré ne pas reconnaître la légitimité de ce tribunal spécial, qualifiant la procédure de «vendetta personnelle» car initiée par le Premier ministre Nawaz Sharif, qu'il avait renversé en 1999 lors d'un coup d'Etat sans effusion de sang.

Ses avocats avaient tenté ces dernières semaines de convaincre la justice de le laisser partir à l'étranger pour suivre des traitements, sur la foi notamment d'un rapport médical indiquant qu'il souffrait d'une maladie coronaire.

GENÈVE II

Les pourparlers de paix ont conduit à une relative amélioration sur le plan humanitaire

La diplomatie russe a estimé mardi qu'il est trop tôt pour parler d'échec des négociations de paix entre les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition tenues à Genève, soulignant l'existence de progrès sur le plan humanitaire, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

«La situation humanitaire en Syrie s'est relativement améliorée notamment grâce à l'attitude responsable du gouvernement de Damas ainsi qu'aux négociations de Genève», a déclaré le porte-parole du ministère russe



des Affaires étrangères Alexandre Loukachevitch dans un communiqué. «Dans ce contexte, les déclarations de ceux qui se sont hâtés de

qualifier +d'échec+ les deux sessions de négociations laissent perplexes. De notre côté, nous appelons (à) continuer d'agir de façon constructive.

tive en se basant sur les progrès réalisés notamment dans le domaine humanitaire», a réagi le porte-parole.

Au terme du deuxième round des négociations inter-syriennes à Genève, les chefs des diplomatisches françaises, britanniques et allemandes ont accusé, la délégation du gouvernement syrien d'avoir provoqué l'échec des discussions destinées à mettre fin à trois ans de conflit. Le chef de la diplomatie syrienne Walim Mouallem a de son côté affirmé que les négociations n'avaient pas échoué et que des «progrès importants» avaient été accomplis.

Signature d'un accord sur la frontière entre la Russie et l'Estonie

Un accord sur la frontière entre la Russie et l'Estonie a été signé mardi à Moscou par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et son homologue estonien Urmas Paet, a rapporté l'agence russe RIA Novosti.

En octobre 2013, le président russe Vladimir Poutine a approuvé la proposition du gouvernement de signer des accords sur la frontière d'Etat russe-estonienne et la délimitation des espaces ma-

ritimes communs dans les baies de Finlande et de Narva, qui constitue une partie de la frontière nord entre la Russie et l'Estonie.

Début octobre 2012, la commission des affaires étrangères du Parlement estonien a proposé au gouvernement d'entamer avec la Russie des consultations sur la signature d'un nouvel accord frontalier.

À la mi-mars 2013, la Russie et l'Estonie

ont achevé leurs consultations sur le nouvel accord bilatéral. Les accords sur la démarcation des frontières terrestres et maritimes entre la Russie et l'Estonie avaient été signés en 2005, mais lors de la ratification de ces documents, la partie estonienne a unilatéralement inclus dans la loi ad hoc une référence au Traité de Tartu, qui l'autorisait à formuler des revendications territoriales.莫斯科 avait alors annulé sa signature.

PALESTINE-USA-ISRAËL

Abbas rencontre Kerry aujourd'hui à Paris

Le président palestinien Mahmoud Abbas rencontrera aujourd'hui à Paris le secrétaire d'Etat américain John Kerry pour parler des négociations de paix avec Israël, a affirmé lundi un haut responsable palestinien.

«Le président Abbas partira demain (mardi) soir pour Paris, où il rencontrera M. Kerry mercredi», a déclaré ce responsable, précisant que l'entretien avait été sollicité par le chef la diplomatie américaine.

«Les positions palestiniennes sont connues et nous les avons réaffirmées pendant toutes les rencontres avec M. Kerry et ses conseillers», a-t-il ajouté.

Le président Abbas a envoyé il y a deux semaines une lettre au président américain Barack Obama et à John Kerry exposant l'ensemble

des positions palestiniennes pour résoudre les questions de statut final, a également souligné ce responsable. La porte-parole du département d'Etat américain Jen Psaki a confirmé la prochaine rencontre entre le président Abbas et John Kerry en indiquant que les discussions porteront «sur les négociations en cours entre Palestiniens et Israéliens».

Lors de sa dernière visite au Proche-Orient le mois dernier, le secrétaire d'Etat américain a présenté aux deux parties un projet d'accord-cadre traçant les grandes lignes d'un règlement définitif portant sur les questions dites de «statut final»: les frontières, la sécurité, le statut de Jérusalem et les réfugiés palestiniens.

Dimanche, Mahmoud Abbas avait assuré qu'il ne cher-



chait pas à «inonder Israël» de réfugiés palestiniens rentrant au pays, lors d'une rencontre rare avec 250 étudiants israéliens à Ramallah en Cisjordanie.

M. Abbas avait également

insisté qu'il n'y avait pas besoin de «re-diviser» El Qods occupée pour permettre l'établissement d'une capitale palestinienne dans le secteur Est de la ville, occupée et annexée par Israël.

UKRAINE

Sept mineurs morts dans un coup de grisou à Donbass

Sept mineurs ont été péri dans un coup de grisou survenu dans une mine de Makiivka dans le bassin houiller de Donbass dans l'est de l'Ukraine, ont indiqué les autorités. «Sept mineurs sont

morts et neuf hospitalisés. 80 mineurs ont réussi à sortir de la mine», a indiqué le service d'Etat des Situations d'urgence dans un communiqué. L'accident est survenu lundi soir à 815 mè-

tres de profondeur. Les corps ont été remontés dans la nuit de lundi à mardi, selon la même source. Les travaux dans la mine ont été interrompus.

APS

Programme du mercredi 19 février 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h40 Série réaliste Mon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7
15h35 Série humoristique Nos chers voisins
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h15 Météo
20h00 Journal
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière Les experts 77 Inédit
21h40 Série policière Les experts : Manhattan 77
22h35 Série policière Les experts 77
23h20 Série policière Les experts 77

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Magazine de société C'est au programme
10h30 Météo outremer
10h40 Sport Jeux olympiques 2014
10h40 Sport Jeux olympiques 2014
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
14h50 Sport Jeux olympiques 2014
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h45 Météo 2
20h47 Téléfilm policier Passage du Désir 77 Inédit
22h15 Magazine sportif Image du jour
22h20 Magazine de découvertes La parenthèse inattendue Inédit
oo9h30 Magazine du cinéma Plein 2 ciné
oo9h33 Magazine littéraire Dans quelle étagère
oo9h35 Météo outremer
oo9h40 Rock-pop Les victoires de la musique 2014 : les révélations
oo9h40 Magazine religieux Emissions religieuses

3

- 06h10 Sport Jeux olympiques 2014
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h45 Météo
12h50 Sport Jeux olympiques 2014
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
18h45 Météo
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h55 Sport Jeux olympiques 2014

CANAL+

- 20h35 Magazine sportif Tout le sport
20h45 Culture Le grand tour ??? Inédit
22h45 Météo
22h50 Grand Soir 3
23h45 Multisports Un soir à Sotchi
23h45 Multisports Un soir à Sotchi
oo9h30 Divertissement Les chansons d'abord
01h20 Magazine de découvertes Couleurs outremer
01h45 Magazine d'information Votre télé et vous
02h10 Magazine culturel Espace franco-phone
02h40 Magazine régional Midi en France
03h35 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
04h00 Magazine animalier 30 millions d'amis
04h30 Magazine musical Les matinales

CANAL+

- 08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Série dramatique Atlantis Inédit
09h25 Série dramatique Atlantis
10h05 Série dramatique Atlantis
10h50 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
10h55 Comédie sentimentale Un prince (presque) charmant
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Drame Jappeloup 77
16h10 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
16h25 Court métrage Noise
16h35 Comédie sentimentale 20 ans d'écart 77
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT

- 19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Comédie sentimentale Amour & Turbulences 77
22h28 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
22h30 Drame Camille Claudel, 1915
oo9h05 Série policière Braquo 77
oo9h55 Série policière Braquo 77
01h45 Court métrage 216 mois
02h15 Football The Specialists
03h10 Série d'action Arrow 77
03h50 Série d'action Arrow
04h30 Sport Open d'Afrique

M6

- 07h40 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
08h05 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h30 Série d'animation Lanfeust Quest
oo9h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 77
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm humoristique Mes parents terribles
15h40 Téléfilm sentimental Flirtcamp
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer Inédit
23h20 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer
oo9h40 Magazine de la décoration D&CO
oo2h35 Série dramatique Cane : la vendetta
oo3h20 Météo

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Les experts

Résumé

Mac se rend à Las Vegas pour passer un week-end romantique avec Christine. Il en profite également pour passer voir son vieil ami Russell, à qui il rend visite en chemin. Mais une fois arrivés à l'hôtel de la jeune femme, les deux acolytes, consternés, trouvent la chambre qu'elle occupe sens dessus dessous. Des traces de sang, ainsi que d'autres éléments, portent à croire qu'un meurtre a eu lieu dans la pièce. Mais aucun corps n'est trouvé. Avec l'aide du CSI, Russell et Mac suivent la piste des ravisseurs et tentent de localiser Christine, en vain. Dans le même temps, les experts enquêtent sur le meurtre d'un escroc qui a vendu de fausses bouteilles d'un vin rare...

2

20h47

Passage du Désir



Résumé

Un nouveau drame perturbe l'atmosphère paisible du Passage du Désir. Louis Manta, le shampouineur vedette du salon des Féeries de Dakar, a disparu. Lola Jost, ex-commissaire en retraite anticipée, et Ingrid Diesel, marseuse le jour, stripteaseuse la nuit, Américaine au passé mouvementé, voisines et amies, prennent l'affaire en main. Elles tirent un fil dont elles ignorent encore qu'il va les mener jusqu'en Indonésie, sur un site de plongée, Manta Corridor. Une épave japonaise y dort sous les eaux, chargée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'un trésor qui excite la convoitise d'une confrérie néo-nazie, les Frères du Feu...

3

20h45

Le grand tour



Résumé

En Amérique du Nord, Patrick de Carolis part sur les traces des explorateurs français qui ont conquis près de deux tiers du territoire, comme Jacques Cartier ou Samuel de Champlain au XVIIe siècle. Quant à la Louisiane, elle reste marquée par l'explorateur et gouverneur Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, fondateur de la Nouvelle-Orléans. C'est l'occasion de visiter cette ville, et notamment le quartier français, la cathédrale Saint-Louis, ou encore le restaurant «Chez Antoine», qui sont autant de témoignages de l'héritage français. Enfin, Patrick de Carolis rencontre André Manoukian, qui invite à découvrir l'histoire du jazz, qu'il affectionne.

CANAL+

20h55

Amour & Turbulences



Résumé

Julie, une jeune sculptrice, s'apprête à quitter New York pour rentrer à Paris, où elle doit retrouver Franck, son fiancé. Lorsqu'elle rejoint sa place à bord de l'avion, elle constate, médusée, que le passager assis juste à côté d'elle n'est autre que le bel Antoine, l'un de ses ex. Julie peine à cacher son trouble. En effet, bien que leur idylle ait tourné court en raison du caractère don Juan-esque d'Antoine, la jeune femme se souvient parfaitement des moments heureux qu'ils ont partagés. De son côté, bien que désespoiré, Antoine lui fait savoir qu'il n'a jamais pu l'oublier et qu'il a la ferme intention de la reconquérir avant que l'avion ne se pose à Roissy...

M6

20h50

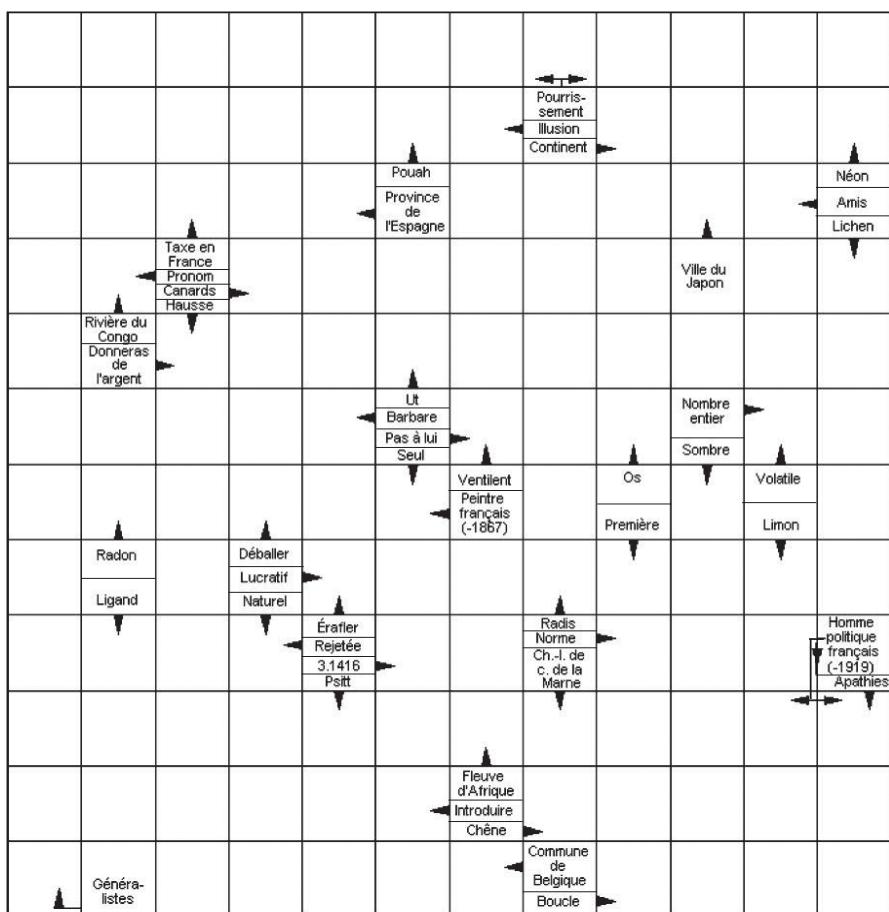
D&CO, une semaine pour tout changer



Résumé

Laurent et Stéphanie, 35 ans tous les deux, ont acquis une fermette du début du XXe siècle. Mais le couple n'a pas bien évalué l'ampleur des travaux. Rénovation, assainissement et isolation : la facture ne cesse de grimper. A court d'argent, Laurent et Stéphanie ne sont plus en mesure de poursuivre le chantier. A la demande de Stéphanie, Valérie Damidot et son équipe entreprennent de métamorphoser l'ancienne ferme en une demeure spacieuse et confortable, et ce, en une semaine. Les pièces, trop petites, sont agrandies et leur décoration adaptée aux goûts et aux âges de chacun des occupants. Pour les trois enfants du couple, une salle de jeux colorée est créée de toutes pièces.

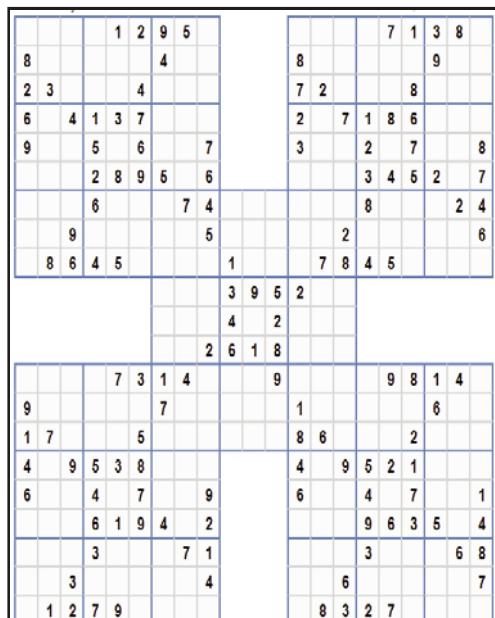
Mots fléchés n°516



Samouraï-sudoku n°516

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°516

► Horizontalement:

- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescient - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrum
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Fillet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom

► Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
- féminin
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Proportionner
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

Proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé le 19 février

2002 : attribution des notes du Gault et Millau, Bernard Loiseau passe de 19 à 17 sur 20.

2004 : le Front Polisario, qui milite depuis 1974 contre le Maroc pour l'indépendance du Sahara occidental, libère 100 soldats marocains considérés par les organisations internationales comme les plus vieux prisonniers de guerre au monde.

2005 : une série d'attentats visant pour la plupart des fidèles chiites sont perpétrés en Irak durant ces deux derniers jours, faisant près de 60 morts.

2005 : le cabinet israélien approuve à une large majorité le retrait de la Bande de Gaza et de quatre colonies de Cisjordanie.

2007 : ouverture du procès de la catastrophe du Tunnel du Mont-Blanc.

2007 : en Inde, plusieurs bombes font 66 morts dans le Samjhauta Express, une des deux lignes qui relient ce pays au Pakistan.

2008 : Fidel Castro annonce dans l'édition électronique de Gramma (organe officiel du régime) qu'il renonce à la présidence de Cuba.

2008 : Toshiba annonce l'abandon de son format HD DVD.

2008 : remontée spectaculaire des Canadiens de Montréal face aux Rangers de New York : ils perdent 5-0 et ont remporté le match 6-5 en fusillade.

2010 : première apparition publique de Tiger Woods depuis la controverse du 29 novembre 2009.

Célébrations :

- Mexique : Dia del ejército mexicano (Journée de l'armée mexicaine)

- Savoie : Fête nationale de la Savoie.



Constantine Près de mille athlètes prennent part au cross du CISIM

Un millier de coureurs de la 5^e Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) ont participé mardi, à Constantine, au cross national militaire «l'Amitié par le sport» (CISM day run 2014) organisé par le service régional des sports militaires de la 5^e Région militaire (5^e RM).

Placé sous l'égide du Conseil international du sport militaire (CISM), dont l'Algérie est membre du bureau exécutif, ce rendez-vous sportif s'est déroulé sur un parcours de 5.000 mètres pour les hommes et 4.000 M pour les femmes, aménagé à l'intérieur de l'unité de maintenance et de rénovation (URM) d'El Khroub. Dans son intervention d'ouverture, le colonel Farid Azizi, chef de bureau des opérations de la 5^e RM a souligné l'intérêt de cette manifestation sportive annuelle qui réunit des militaires et assimilés de

tous âges et grades confondus, représentant toutes les unités de la garnison de Constantine.

Il a notamment rappelé l'importance du sport dans la préservation de la bonne santé et la préparation physique et morale de l'élément militaire avant de donner, au nom du général major commandant de la 5^e RM, le coup d'envoie officiel de cette épreuve de résistance. A l'issue de cette course, les crosswomen Fouzia Araibia du 5^e Commandement de la gendarmerie nationale, Salihia Zediri et Yasmina Chanti représentant le Personnel civil assimilé (PCA) du Groupeement régional des travaux d'infrastructures ont occupé respectivement les trois premières places du podium chez les filles.

Dans la catégorie «Garçons», le sergent-chef contractuel Lamine Fouaz

du Centre de transit des personnels militaires de la 5^e RM s'est octroyé la 1^{re} place de cette compétition, suivi du Djoudji contractuel Akhoubi Laâdjaj (2^e position) et du sergent-chef Farid Daroui du 95^e régiment régional de transmission.

Le lieutenant-colonel Mohamed Naili, chef du service régional des sports militaires de la 5^e RM a indiqué que le Conseil international du sport militaire (CISM) est une organisation multidisciplinaire qui a été fondée le 18 février 1948 et qui organise diverses manifestations sportives pour les forces armées de ses 133 pays membres dont l'Algérie. Son but est de contribuer à la paix mondiale en unissant les forces armées à travers le sport. La devise sous laquelle il exerce ses activités est «L'amitié par le sport», a-t-il rappelé.

Le cross national militaire, couru mardi sur les hauteurs du mont Murdjadjio à Oran, a été marqué par la participation de plus de 2.500 concurrents de différents grades et tranches d'âge relevant de la 2^e Région militaire. Le coup d'envoie de cette compétition, organisée sous le signe «l'Amitié par le sport» à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la création du Conseil international du sport militaire (CISM), a été donné par le général Taibi Noureddine, chef du Commandement régional de la défense aérienne de la 2^e Région militaire. Cette compétition a pour objectif de tester la résistance et l'endurance des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), afin de promouvoir leurs aptitudes physiques et morales dans le cadre de la fraternité par le sport, ont expliqué les organisateurs. Cette compétition a comporté deux courses sur une distance de 5.000 mètres pour les hommes et les dames. Les épreuves se sont déroulées dans une ambiance de fête et de retrouvailles. Toutes les conditions climatiques et organisationnelles ont été réunies, dans un cadre agréable, pour assurer la réussite de ce rendez-vous sportif. Une cérémonie de remise de médailles aux vainqueurs a clôturé cette manifestation dont les trois premières places ont été remportées respectivement par Abiadha Haider, Beza Kheirreddine et Mecheri Djallel.

**Plus de
2 500
participants au
cross national
militaire «Amitié
par le sport»
à Oran**

Lutte contre la violence
dans les stades :

Le rôle des stadiers souligné à Constantine

Le rôle des stadiers dans la sécurisation des spectateurs a été longuement abordé au cours du premier séminaire de wilaya sur la lutte contre la violence organisée à Constantine. La mise en place de stadiers «formés, encadrés et équipés» constitue un élément essentiel pour lutter «éfficacement» contre le phénomène de la violence dans les stades, ont souligné les participants à ce séminaire local ouvert lundi après midi, à l'initiative de la sûreté de wilaya. S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre à laquelle ont pris part des responsables de la direction de la jeunesse et des sports, des communes et de la wilaya ainsi que les présidents des clubs locaux de football et un public nombreux, le chef de sûreté de wilaya, M. Mostapha Benaini a mis l'accent sur l'importance de former des stadiers qui seront chargés d'accueillir, d'assister et de sécuriser les supporters.

Rappelant les importants moyens humains et logistiques mobilisés par la police pour assurer la sécurité des supporters au sein des stades, M. Benaini a également fait part de l'importance d'établir un partenariat social entre les agents de police et la partie civile (organisateurs et supporters) qui sera au service des jeunes notamment. Plaidant pour faire des matches un véritable spectacle, le chef de sûreté de wilaya a également abordé certains volets en rapport notamment avec l'état de stades qui doivent répondre, a-t-il souligné, aux normes requises.

Plusieurs jeunes venus assistés à ce séminaire local ont salué l'idée d'établir un partenariat social entre la police et la partie civile pour permettre une lutte efficace contre le phénomène de la violence dans les stades.

Mondial - 2014 - Qualifications dames/Algérie: «Nous sommes prêts pour ce rendez-vous»

L'entraîneur italien de la sélection algérienne féminine de volley-ball, François Salvagni, a affirmé mardi à Alger que son équipe était «prête» pour le tournoi africain qualificatif à la Coupe du Monde 2014, prévu du 23 février au 1er mars à la salle Harcha-Hacène (Alger). «Certes, je n'ai pas eu suffisamment de temps pour travailler avec cette équipe, mais les deux stages que nous avons effectués ont été bénéfiques pour les joueuses qui sont prêtes pour ce tournoi», a déclaré Salvagni lors du Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organisé à l'Office du Complexe Olympique (OCO), Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Le technicien italien qui a entamé en

début d'année sa mission à la tête de la sélection algérienne a programmé deux stages : le premier en Algérie (Sétif) au mois de janvier et le second en Italie (février). «Nous avons joué six matches amicaux en 7 jours lors de notre stage en Italie. C'est une bonne chose pour le rythme de l'équipe qui a bossé dur.

J'espère que nous récolterons les fruits dès le tournoi africain qualificatif au Mondial-2014 (23 février-12 octobre), a-t-il souhaité. S'agissant des adversaires des coéquipières de la capitaine Fatma Zohra Oukazi, le technicien italien a souligné que c'est la «forme de son équipe» qui l'intéressait le plus.

Outres l'Algérie (pays hôte), seront pré-

sents à Alger l'Egypte, le Cameroun, le Botswana, la RD Congo, le Nigeria et le Ghana. Ces sélections se disputeront en poule unique, le seul billet mis en jeu pour le prochain Mondial-2014 en Italie. «Je respecte évidemment toutes les équipes, mais ma principale préoccupation reste l'état de forme de mes joueuses. Nous allons jouer 6 rencontres en sept jours, exactement comme on l'a fait en Italie. Nous évoluerons chez nous et nous devons prendre le seul billet qualificatif», a insisté le coach des Algériennes.

D'autre part, Salvagni a demandé l'appui «précieux» du public de la salle Harcha, invitant le «7e homme» à venir en masse pour jouer son rôle. «J'appelle le

public algérien à venir en masse pour nous soutenir. Les joueuses ont besoin de son apport pour se surpasser», a-t-il dit. Concernant la liste des 12 joueuses concernées par le tournoi d'Alger, Salvagni a précisé «qu'elle sera communiquée demain (mercredi)». L'Algérie débutera ce tournoi africain dimanche prochain face au Ghana, avant d'enchaîner avec le Nigeria (lundi). La sélection algérienne sera exemptée lors de la 3^e journée (25 février). Les Algériennes affronteront ensuite le Botswana (26 février) et le Cameroun (27 février), puis la RD Congo (28 février) avant de terminer le tournoi face à l'Egypte (1er mars). Tous les matches de l'Algérie débuteront à 18h15.

APS

S	O	I	U	T	I	O	n																																																																																																																																																									
Sudoku N°515																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>5</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td></tr> </table>				5	4	2	6	8	3	9	7	1	9	7	6	4	1	5	3	8	2	1	3	8	7	2	9	6	5	4	3	2	7	8	9	1	4	6	5	6	5	9	3	7	4	2	1	8	4	8	1	2	5	6	7	3	9	2	6	4	6	3	8	1	9	7	8	9	3	1	4	7	5	2	6	7	1	5	6	2	8	4	3	7	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td></tr> </table>				9	7	6	4	8	1	5	3	2	2	5	4	7	6	3	1	9	8	3	1	8	6	2	9	6	4	7	1	3	5	2	4	8	9	7	6	4	6	2	9	5	7	3	8	1	8	9	7	3	1	6	2	5	4	6	8	3	1	7	2	4	6	9	5	6	3	2	8	7	4	9	1
5	4	2	6	8	3	9	7	1																																																																																																																																																								
9	7	6	4	1	5	3	8	2																																																																																																																																																								
1	3	8	7	2	9	6	5	4																																																																																																																																																								
3	2	7	8	9	1	4	6	5																																																																																																																																																								
6	5	9	3	7	4	2	1	8																																																																																																																																																								
4	8	1	2	5	6	7	3	9																																																																																																																																																								
2	6	4	6	3	8	1	9	7																																																																																																																																																								
8	9	3	1	4	7	5	2	6																																																																																																																																																								
7	1	5	6	2	8	4	3	7																																																																																																																																																								
9	7	6	4	8	1	5	3	2																																																																																																																																																								
2	5	4	7	6	3	1	9	8																																																																																																																																																								
3	1	8	6	2	9	6	4	7																																																																																																																																																								
1	3	5	2	4	8	9	7	6																																																																																																																																																								
4	6	2	9	5	7	3	8	1																																																																																																																																																								
8	9	7	3	1	6	2	5	4																																																																																																																																																								
6	8	3	1	7	2	4	6	9																																																																																																																																																								
5	6	3	2	8	7	4	9	1																																																																																																																																																								
Mots Croisés N°515																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td></tr> </table>				3	5	6	7	8	4	1	2	2	1	8	5	4	3	9	7	6	7	4	2	9	1	3	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td></tr> </table>				9	7	6	4	8	1	5	3	2	2	5	4	7	6	3	1	9	8	3	1	8	6	2	9	7	6	4	1	3	5	2	4	8	9	7	6	4	6	2	9	5	7	3	8	1	8	9	7	3	1	6	2	5	4	5	6	3	2	8	7	4	9	1																																																																		
3	5	6	7	8	4	1	2																																																																																																																																																									
2	1	8	5	4	3	9	7																																																																																																																																																									
6	7	4	2	9	1	3	5																																																																																																																																																									
9	7	6	4	8	1	5	3	2																																																																																																																																																								
2	5	4	7	6	3	1	9	8																																																																																																																																																								
3	1	8	6	2	9	7	6	4																																																																																																																																																								
1	3	5	2	4	8	9	7	6																																																																																																																																																								
4	6	2	9	5	7	3	8	1																																																																																																																																																								
8	9	7	3	1	6	2	5	4																																																																																																																																																								
5	6	3	2	8	7	4	9	1																																																																																																																																																								
Mots Fléchés N°515																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td></tr> </table>				3	5	6	7	8	4	1	2	2	1	8	5	4	3	9	7	6	7	4	2	9	1	3	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td></tr> </table>				9	7	6	4	8	1	5	3	2	2	5	4	7	6	3	1	9	8	3	1	8	6	2	9	7	6	4	1	3	5	2	4	8	9	7	6	4	6	2	9	5	7	3	8	1	8	9	7	3	1	6	2	5	4	5	6	3	2	8	7	4	9	1																																																																		
3	5	6	7	8	4	1	2																																																																																																																																																									
2	1	8	5	4	3	9	7																																																																																																																																																									
6	7	4	2	9	1	3	5																																																																																																																																																									
9	7	6	4	8	1	5	3	2																																																																																																																																																								
2	5	4	7	6	3	1	9	8																																																																																																																																																								
3	1	8	6	2	9	7	6	4																																																																																																																																																								
1	3	5	2	4	8	9	7	6																																																																																																																																																								
4	6	2	9	5	7	3	8	1																																																																																																																																																								
8	9	7	3	1	6	2	5	4																																																																																																																																																								
5	6	3	2	8	7	4	9	1																																																																																																																																																								

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION) ALGÉRIE
Onze mondialistes dans la liste des présélectionnés



Onze joueurs ayant pris part avec la sélection algérienne de football à la précédente coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud sont retenus dans la liste élargie des Verts de laquelle sera dégagé le groupe des 23 joueurs appelés à disputer le Mondial-2014 au Brésil.

Il s'agit du gardien de but Rais Mbolhi, des défenseurs Djamel Mesbah, Rafik Halliche, Madjid Bougherra et Carl Medjani, des milieux de terrain Medhi Lacen, Adlene Guedioura, Hassen Yebda, Ryad Boudebouz et Foued Kadir, ainsi que l'attaquant Rafik Djebbour.

C'est donc presque la moitié du groupe qui avait fait, en 2010, le déplacement d'Afrique du Sud sous la houlette de l'ancien sélectionneur national Rabah Saïdane, qui postule à un deuxième mondial de rang. Pourtant, l'équipe nationale a enregistré des changements sensibles au niveau de son effectif, depuis l'arrivée de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodžić, aux commandes techniques des Verts en juillet 2011.

Halilhodžić, qui s'apprête à disputer sa première coupe du monde, s'était notamment séparé de plusieurs joueurs de l'équipe de 2010. Il a alors opté, en coordination avec le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, pour une politique de rajeunissement traduite par l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs, qui n'ont pas tardé à s'affirmer au sein du "Club Algérie", à l'image de Sofiane Feghouli, Fawzi Ghoulam, Yacine Brahimi et Saphir Taider. Cette politique se poursuit encore avec la convocation pour la première fois de Nabil Bentaleb (19 ans), et Zinedine Ferhat (20 ans), les milieux de terrain de Tottenham (Premier League anglaise) et l'USM Alger (Ligue 1 algérienne) respectivement, dans la liste des

36 joueurs préselecionnés pour le match amical contre la Slovénie, le 5 mars à Blida, et rendue public lundi.

Halilhodžić mise sur l'atout expérience

Les observateurs prédisent toutefois que les onze mondialistes retenus dans cette liste élargie, auront de fortes chances de figurer dans la liste finale des 23 joueurs concernés par le déplacement au pays de la Samba. Selon les mêmes avis, l'entraîneur national sait pertinemment que le facteur expérience risque de s'avérer déterminant dans le parcours des Verts lors du rendez-vous planétaire. Cela devrait le conduire à faire confiance aux plus anciens de l'équipe nationale afin d'encadrer la jeune génération. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs Halilhodžić avait insisté auprès de certains de ses protégés qui manquaient de compétition au sein de leurs clubs respectifs lors de la phase aller, de changer d'air.

L'on pense notamment à Medjani, Mesbah, et Yebda. Les trois joueurs ont atterri respectivement à Valenciennes (L1 française), Livourne et Udinese (Série A italienne) lors du mercato d'hiver. Ils ont fait le bon choix en allant monnayer leurs talents ailleurs.

En revanche, la situation de deux autres mondialistes, Guedioura et Lacen, se complique au sein de leurs formations respectives, Crystal Palace (Premier League anglaise) et Getafe (Liga espagnole). Ils ne jouent que rarement donnant ainsi des soucis au sélectionneur national, qui mise énormément sur leur expérience en vue de la coupe du monde. Lors du rendez-vous brésilien, l'Algérie jouera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

pub

La délégation de la FAF inspecte le camp de base des Verts à Sorocaba

La délégation de la Fédération algérienne de football (FAF), en visite au Brésil depuis jeudi dernier, inspecte mardi le complexe sportif de RC Sport à Sorocaba (100 km de São Paulo), qui sera le camp de base de l'équipe nationale lors la coupe du monde 2014 (12 juin-13 juillet), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Conduite par le vice-président de la FAF, Djahid Zefzef, la délégation compte constater de visu les travaux, entamés depuis quelques mois au niveau de ce complexe, qui a fait l'objet de réserves à l'occasion de la première visite effectuée en décembre dernier, à l'issue du tirage au sort de la phase finale, précise la même source. Composée de sept personnes, représentant les différentes commissions de la FAF, la délégation a fait auparavant une halte dans les trois villes (Belo Horizonte, Curitiba et Porto Alegre), devant abriter les matches de l'Algérie lors du premier tour du mondial. Les membres de la délégation, assisteront à partir de mercredi à Florianopolis aux différents ateliers (workshop) initiés par la Fédération internationale de football (FIFA), prévus sur deux jours, conçus pour expliquer aux 32 nations qualifiées pour le mondial l'organisation de la compétition sur le plan réglementaire. Jeudi, la même ville abritera la séance du conseil d'administration du comité d'organisation local (COL) du mondial. L'équipe algérienne, qui s'est qualifiée pour la quatrième fois de son histoire au mondial, s'envolera pour le Brésil le 6 juin prochain, soit au lendemain du match amical face à la Roumanie, prévu à Genève (Suisse). L'Algérie, versée dans le groupe H, évoluera avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Les Algériens entameront la compétition le 17 juin face à la Belgique à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE) MCA-USMA Vers la mise en vente de 30 000 billets

La direction du stade Mustapha-Tchaker de Blida envisage de mettre en vente 30.000 billets en vue du match MC Alger-USM Alger, samedi prochain pour le compte de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS mardi auprès du premier responsable de l'enceinte.

Une décision finale sera prise à ce propos lors de la réunion prévue avec les autorités de la wilaya de Blida prévue avant jeudi, selon Mustapha Guidoune. Il a précisé, en outre, qu'il n'y aura pas de changement dans les tarifs de la billetterie par rapport à ceux adoptés lors des précédentes rencontres arbitrées par le stade Tchaker. «Le prix des billets ne devrait pas connaître de changement, soit 300 dinars pour la tribune couverte et 200 pour les gradins non couverts», a-t-il expliqué. Les deux équipes voisines devront se partager équitablement les tickets du stade, comme c'était le cas lors du match aller qui s'est déroulé au stade du 5-Juillet (victoire de l'USMA 1-0). Un accord dans ce sens avait été conclu à l'époque.

«Je ne suis pas au courant de ce détail, mais tout se déclera lors de la prochaine réunion avec les responsables de



la wilaya et les représentants des deux clubs», a encore affirmé le directeur du stade de Blida. C'est la première fois que le big derby algérois est domicilié au stade Mustapha-Tchaker. Cette affiche se jouait très souvent au stade du 5-Juillet (Alger), mais l'incident survenu lors de la rencontre aller causant le décès de deux supporters suite à l'affondrement d'une partie des tribunes supérieures, a conduit à la fermeture du stade olympique.

La Ligue de football professionnel (LFP) avait auparavant programmé le match au stade Omar-Hamadi, lieu de domiciliation du Mouloudia

depuis la fermeture du stade du 5-Juillet, mais ses dirigeants s'y sont opposés, préférant recevoir les Usmistes à Blida. «Nous avons déjà commencé les préparatifs pour accueillir cette rencontre dans les meilleures conditions possibles. La pelouse est dans un excellent état permettant aux joueurs des deux équipes de gratifier le public d'un beau spectacle», a assuré Guidoune. Avant la 20^e journée du championnat, l'USMA partage la première place au classement avec l'ES Sétif avec 39 points chacun, devançant de six longueurs le MCA, troisième qui en compte 33.

Haddad : «Délocaliser le derby au stade de Blida est une sage décision»

Le vice-président de l'USM Alger, Rebbah Haddad, a qualifié de «sage» la décision de délocaliser le derby algérois face au MC Alger, au stade Mustapha-Tchaker à Blida, prévu ce samedi pour le compte de la 20^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1. «Nous avons accueilli avec soulagement la programmation du derby face au MCA à Blida, d'autant que le stade Omar-Hamadi n'offrait pas les conditions adéquates pour une telle affiche», a affirmé à l'APS le n°2 du club phare de Soustara. La direction du MCA a saisi l'OPOW de Blida pour pouvoir accueillir l'USMA au stade Tchaker, et a fini par avoir l'accord des responsables de cette enceinte. Le stade Mustapha-Tchaker, réservée depuis quelque temps uniquement aux rencontres de l'équipe nationale, va ainsi abriter à nouveau une rencontre de championnat, à l'occasion de ce derby.



fuse de donner à ce rendez-vous une «dimension exagérée», estimant qu'il s'agit pour lui d'un match «ordinaire». «Jouer face au MCA a certes un cachet spécial au vu de son caractère derby, mais il ne faut pas lui donner une dimension exagérée, ce n'est pas quand même une finale de Coupe d'Algérie. Nous allons aborder cette rencontre avec l'intention de la remporter bien évidemment pour rester leaders», a souligné le responsable usmiste. S'agissant du duel à distance que mène son équipe avec l'ES Sétif, dans la course au titre, Haddad refuse de se focaliser dessus. «Ce qui m'intéresse le plus c'est mon équipe et l'importance de réaliser un bon résultat à l'occasion de chaque journée. L'Entente est certes un adversaire direct pour nous, mais nous devons nous concentrer sur nos matches, en attendant d'accueillir l'ESS chez nous lors de la dernière journée. J'espère qu'à cette date-là, le titre de champion serait déjà acquis pour l'USMA». A l'issue de la 19^e journée de la Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader en compagnie de l'ES Sétif avec 39 points chacun, alors que le MCA pointe à la troisième place avec 33 points.

Rebbouh Haddad évoque la possibilité de prolonger le contrat de l'entraîneur Velud

Le vice-président de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Rebbouh Haddad, n'a pas écarté mardi l'idée de proposer, à l'issue de la saison, une prolongation de contrat à l'entraîneur français, Hubert Velud, au moment où le club algérois est en tête du championnat avec l'ES Sétif, à l'issue de la 19^e journée. «Notre politique de gestion est basée sur la stabilité à tous les niveaux, c'est la chose qui va nous pousser à proposer, éventuellement, à Velud la prolongation de son contrat, dans le cas notamment où il parviendrait à mener l'équipe vers le titre de champion», a affirmé à l'APS le n°2 du club phare de Soustara. Hubert Velud avait succédé en novembre dernier à son compatriote, Roland Courbis, parti à l'issue d'un accord à l'amiable avec la direction pour aller entraîner ensuite la formation de Montpellier (Ligue 1 française). «Nous sommes entièrement satisfaits du travail accompli par Velud, qui a trouvé toutes les conditions pour mener à bien son travail. A l'issue de la saison, nous allons faire un bilan avec l'entraîneur, et voir de près ses intentions.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (GR. EST)

Lourdes sanctions contre le HB Chelghoum Laïd

La Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a infligé de lourdes sanctions au HB Chelghoum Laïd (Gr. Est) suite aux incidents ayant émaillé son match face à la JSM Skikda de la 17^e journée du championnat d'Algérie qui n'est pas allé à son terme.

Le HBCL a ainsi perdu par pénalité cette rencontre et les trois points de la victoire sont revenus à la JSM Skikda qui s'impose sur tapis vert (3-0), a indiqué la Lnfa. Trois joueurs de l'équipe de Chelghoum Laïd, Salhi Rabia, Boulmerka Sofiane et Zouad Riadh, ont été suspendus par ailleurs pour 3 ans pour «voies de fait à officiel de match avec lésion corporelle».

Salhi, Boulmerka et Zouad devront s'acquitter, chacun, d'une amende de 50 000 DA, selon la Commission de discipline de la Lnfa qui précise que ces trois joueurs «ont eu à agresser l'arbitre directeur de la rencontre et son assistant». Les joueurs du HBCL avaient contesté la décision de l'arbitre et d'un

ses assistants qui ont refusé un but des locaux pour une position de hors-jeu. La rencontre a été arrêtée par l'arbitre à la fin de la 1^{re} mi-temps alors que le score était de 0 à 0. Suite à cette décision, le classement du groupe Est s'établit comme suit :

Classement :	Pts	J
1. DRB Tadjenaret	46	18
2. MO Constantine	35	17
3. US Biskra	29	18
4. AS Aïn M'lila	27	18
--. USFBB Arréridj	27	17
6. JSM Skikda	26	18
7. NC Magra	25	18
8. USM Aïn Beida	24	17
9. E. Collo	22	18
10. 10 USM Khencela	20	17
--. US Tébessa	20	18
--. WAR Djamel	20	18
13. ES Guelma	19	18
--. HB Chelghoum Laïd	19	18
15. NRB Touggourt	17	18
--. Hamra Annaba	17	18

Publicité



Les stars du Mondial GONZALO HIGUAÍN



Gonzalo Gerardo Higuaín est un footballeur franco-argentin né le 10 décembre 1987 à Brest. Il évolue au poste d'attaquant dans le club italien du SSC Naples. Gonzalo Higuaín est né en France alors que son père, Jorge Higuaín, footballeur professionnel argentin jouait au Brest Armorique, maintenant Stade brestois 29. Il retourne en Argentine

à l'âge de dix mois et ne revient en

France que pour la Coupe du monde de football de 1998. Il est le frère de Federico Higuaín, qui joue dans la MLS pour le Crew de Columbus.



Palmarès
Championnat d'Espagne
Champion en 2007, 2008 et 2012
Supercoupe d'Espagne
Vainqueur en 2008 et 2012
Coupe du Roi
Vainqueur en 2011

SON PARCOURS

Real Madrid

Le 14 décembre 2006, le Real Madrid annonce officiellement l'arrivée de Gonzalo Higuaín effective à partir du 1er janvier 2007, pour une durée de 6 ans et demi et un prix de 12 millions d'euros. Il marque son premier but avec le Real Madrid lors du derby contre l'Atlético Madrid permettant au Real de ne pas s'incliner (1-1). Le 4 mai 2008, il est sacré champion d'Espagne avec le Real Madrid en marquant le but de la victoire contre Osasuna Pampelune (1-2).

Il devient rapidement un joueur essentiel et un buteur au niveau mondial. Il a inscrit 27 buts en championnat lors de la saison 2009-2010. Lors de la saison 2010-2011, une hernie discale l'éloigne des terrains pour 3 à 4 mois. Pour compenser son absence, José Mourinho recrute Emmanuel Adebayor. Il forme avec Mesut Özil, Ángel Di María et Cristiano Ronaldo un excellent quatuor en Liga. Il fait son retour à la compétition le 2 avril 2011, lors de la défaite face au Sporting Gijon, remplaçant en cours de jeu Esteban Granero. Le 23 avril 2011, il marque un hat-trick et réalise deux passes décisives à Mestalla contre le Valencia CF, le Real remporte le match 3-6.

Higuaín débute la saison 2011-2012 après 2 semaines de vacances après la Copa América 2011. Il participe alors à la tournée en Chine du Real Madrid. Il marque un but lors des deux matchs. Mais Gonzalo n'était pas à 100 % et Karim Benzema, son principal concurrent, étant en pleine forme, Higuaín débute la saison sur le banc. Il rentre en cours de jeu lors des deux matchs de SuperCopa face au FC Barcelone. Le rival barcelonais gagne la compétition 5-4 score cumulée (2-2 et 3-2). Higuaín a marqué son troisième hat trick face à l'Espanyol Barcelone pour une victoire sur un score sans appel de 4-0. Le 15 octobre 2011, il réalise un autre hat trick face au Betis Séville permettant à son équipe de l'emporter 4-1. La concurrence avec Karim Benzema est totalement relancée suite à ces bonnes prestations. Le 22 octobre 2011, Gonzalo Higuaín ouvre le score contre Malaga CF à la 10^e minute suivi d'un triplé de Cristiano Ronaldo pour un score final de 4-0. Le 29 août 2012, il inscrit un but en Supercoupe d'Espagne contre le FC Barcelone et remporte le trophée.

SSC Naples

Le 1^{er} juin 2013, Higuaín annonce qu'il quitte le Real Madrid cet été, après avoir marqué son 121e but pour le club dans une rencontre victorieuse 4-2 face à Osasuna. Le 24 juillet 2013, le président napolitain Aurelio De Laurentiis confirme qu'après avoir passé sa visite médicale, l'Argentin a signé un contrat de cinq ans, pour un coût de transfert qui s'élève à 40 millions d'euros, bonus compris.

Carrière Internationale

Convoqué par l'équipe nationale d'Argentine des moins de 20 ans.

Sous les feux de la rampe suite au Superclásico qui le révèle, Raymond Domenech le convoque, sans même le superviser, pour le match amical de l'équipe de France de football contre la Grèce le 15 novembre 2006. Bien que, d'après le règlement Fifa, cette sélection n'eût pas d'incidence sur un choix futur de sélection nationale, Higuaín déclina l'invitation, laissant flotter le doute sur le pays qu'il souhaitait représenter à l'avenir. Fin janvier 2007, l'entourage du joueur révèle à *L'Équipe* qu'il était actuellement en train de faire des démarches pour acquérir la nationalité argentine, coupant court à toutes les rumeurs. Il annonce le 26 janvier 2007 à Raymond Domenech, pendant un entretien à Madrid en compagnie de son père, qu'il choisissait la sélection argentine. Le 31 janvier 2007, il estime dans une interview à la télévision espagnole que sa sélection en équipe nationale d'Argentine pour le match contre la France est impossible, mais que celle-ci lui est acquise dès lors que les formalités administratives seront remplies. Finalement, il effectue ses débuts en sélection nationale le 6 février 2008, lors d'un match Argentine-Guatemala, à Los Angeles (Californie, États-Unis), où il inscrit notamment un doublé (ce match n'est pas reconnu par la Fifa, car joué en sélections des moins de 23 ans, et non en équipe A). Il est convoqué fin septembre 2009 en équipe A par Diego Maradona et marque pour sa première sélection le 10 octobre 2009 contre le Pérou (2-1). Lors de la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, il inscrit un coup du chapeau à l'occasion du deuxième match de l'Argentine, face à l'équipe de Corée du Sud (4-1) puis marque le second but du huitième de finale du match Argentine-Mexique (3-1). Lors de la Copa América en Argentine en juillet 2011, Higuaín joue les deux derniers matchs de la sélection et marque en quart-de-finale contre l'Uruguay de la tête. Il transforme son tir au but lors de séance de tirs au but mais l'Argentine est éliminée de la compétition. Lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, il inscrit un triplé lors de la victoire (4-1) de l'Argentine sur le Chili.

ALGÉRIE - IRAN**M. Ould Khelifa
reçu à Téhéran par
le président du
Conseil de
discernement des
intérêts de la
République d'Iran**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a été reçu à Téhéran par Hachemi Rafsanjani, président du Conseil de discernement des intérêts de la République d'Iran, en marge des travaux de l'Union des conseils des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) qu'abrite actuellement la capitale iranienne.

Cette rencontre «a permis d'évaluer les relations établies entre les deux pays et examiner les moyens de les développer dans divers domaines», indique un communiqué de l'APN. «Il a été convenu de la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer le dialogue et la concertation sur les questions qui intéressent les deux pays, notamment dans le cadre des conditions actuelles et des défis de la Nation islamique», a indiqué la même source. Par ailleurs, M. Ould Khelifa a rencontré son homologue, le président du Conseil consultatif islamique iranien, Ali Laridjani élu, lundi, président en exercice de l'Union des parlements islamiques. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «des perspectives des relations parlementaires entre les deux pays et les moyens de les développer à travers un contact permanent entre les membres des deux groupes d'amitié». Les deux parties «ont saisi l'occasion pour passer en revue plusieurs questions d'actualité qui intéressent le monde musulman, à leur tête la question palestinienne», ajoute le communiqué. Une délégation du Parlement algérien conduite par M. Ould Khelifa, président de l'APN, prend part aux travaux de la 9ème session de la conférence des l'Union des conseils des pays membres de l'OCI qui ont débuté mardi. La 9ème session a été précédée par la tenue de la 16ème réunion de la commission générale de l'union, des réunions des commissions spécialisées, de la 31ème réunion de la commission exécutive de l'union, de la 3ème réunion de la commission permanente des affaires de la Palestine ainsi que la tenue de la 9ème session de la conférence des femmes parlementaires musulmanes.

ALGÉRIE - MAROC**Prétendus tirs en
direction d'un poste
frontalier marocain:
démenti du MAE**

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a démenti mardi les allégations contenues dans une dépêche de l'agence de presse marocaine MAP, selon laquelle l'ambassadeur marocain à Alger aurait «pris contact avec les autorités algériennes compétentes» sur de prétendus tirs de l'Armée nationale populaire (ANP) en direction d'un poste frontalier marocain. «Nous marquons notre grande surprise au sujet de cette dépêche de la MAP car je dois souligner qu'aucune démarche n'a été effectuée par l'ambassadeur du Maroc auprès des autorités algériennes compétentes», a souligné M. Belani dans une déclaration à l'APS. «Par ailleurs, dans le cas où de présomus incidents devaient être signalés, il existe pour cela les canaux habituels que l'ambassadeur connaît bien», a-t-il rappelé, s'interrogeant sur «les mobiles qui sont derrière la médiation de démarches qui n'ont pas eu lieu».

APS

M. Sellal reçoit le ministre finlandais des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères de la République de Finlande, Erkki Tuomioja, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre.

«L'audience a été l'occasion d'aborder les relations entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur développement dans tous les domaines d'intérêt commun au regard des potentialités existantes en Algérie et en Finlande», précise-t-on dans le communiqué. La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étran-

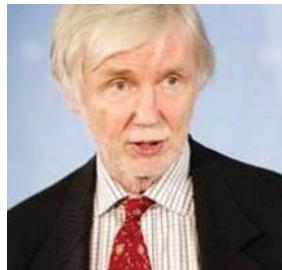


gères, Ramtane Lamamra, «a permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur des questions internationales et notamment au plan régional», ajoute-t-on de même source.

M. Lamamra reçoit son homologue finlandais

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu mardi à Alger son homologue finlandais, Erkki Tuomioja, qui effectue une visite de trois jours en Algérie.

Les discussions se sont élargies par la suite aux membres des deux délégations. Cette visite, la première d'un chef de la diplomatie finlandaise en Algérie, «intervient dans un contexte favorable à l'impulsion des relations entre les deux pays à la faveur d'une dynamique économique appréciable», avait relevé le ministère des Affaires étrangères lundi, dans un communiqué.



La Finlande soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le ministre finlandais des Affaires étrangères, Erkki Tuomioja, a affirmé mardi à Alger le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Notre position vis-à-vis de la question du Sahara occidental est la même que celle de l'Algérie. Nous soutenons le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et nous sommes prêts à adhérer à toutes les solutions qui sont acceptées librement par le peuple sahraoui», a indiqué M. Tuomioja lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Il a souligné l'importance d'une «créativité» dans les

taches de la diplomatie pour aboutir à des solutions à la question sahraouie, en reconnaissant l'existence d'une volonté politique dans ce sens.

M. Tuomioja a tenu à réaffirmer que le soutien de la Finlande à l'autodétermination du peuple sahraoui est «clair». Le ministre finlandais des Affaires étrangères

effectue une visite de trois jours en Algérie. Au cours de son séjour, M. Erkki Tuomioja aura également des entretiens avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

M. Lamamra plaide pour une «coordination stratégique» dans les domaines du développement et de la sécurité au Sahel

- Lamamra salue l'«important niveau» d'échanges économiques entre l'Algérie et la Finlande
- L'Algérie sollicitée par les différentes parties maliennes pour promouvoir le dialogue intermalien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a plaidé mardi à Alger pour une «coordination stratégique» dans les domaines du développement et de la sécurité au Sahel «afin d'éviter les déperditions d'énergies», et ce, dans l'intérêt de la région.

Les problèmes dans la région du Sahel sont «complexes» les acteurs sont variés et les stratégies aussi nombreuses», a relevé M. Lamamra au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue finlandais M. Erkki Tuomioja, en visite à Alger.

«Une coordination stratégique afin d'éviter les chevauchements des initiatives et les déperditions d'énergies» est donc «nécessaire», a-t-il ajouté. Évoquant les stratégies mises en place par les Nations unies, l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) dans la région du Sahel, le ministre a appelé à trouver «les moyens de mettre en œuvre cet intérêt international, à tirer le meilleur afin d'optimiser

les investissements et les engagements, et à faire en sorte que nous puissions aboutir à changer fondamentalement les données de la situation dans les domaines sécurité, économique et environnemental». Concernant le groupe «G5 du Sahel» créé dimanche dernier à Nouakchott par cinq Etats du Sahel, M. Lamamra a affirmé que ces pays qui ont été «identifiés par certaines études de la communauté internationale comme devant être des pays centraux dans lesquels s'appliquerait la stratégie intégrée des Nations unies», se sont organisés «tant que pays bénéficiaires des mobilisateurs de cette intervention positive de la communauté internationale, pour essentiellement optimiser les moyens et l'impact des moyens de développement de cette région». «L'Algérie se félicite de cette initiative des pays de la région», a-t-il dit, en signalant la tenue à Niamey mercredi de la troisième réunion ministérielle du processus de Nouakchott pour «avancer dans la prise de mesures

concrètes et la mise en place d'arrangements sécuritaires pour opérationnaliser l'architecture africaine de sécurité dans le Sahel».

«Nous constatons du point de vue de l'Union africaine que trois organisations régionales, trois régions africaines sont intéressées par la sécurité dans l'espace sahéli-saharien, d'où le lancement de cette initiatrice, le 17 mars (2013) à Nouakchott, et la 3^e réunion ministérielle, dans ce cadre là, qui aura lieu mercredi à Niamey», a-t-il noté.

Commentant cette multitude d'acteurs régionaux et d'initiatives, le ministre a estimé qu'il n'y a pas de contradiction à ce qui il y a beaucoup d'initiatives lorsqu'il y a une coordination stratégique et l'orsque chacune des initiatives, chacun des rassemblements a une valeur ajoutée par rapport à l'objectif général qui est de renforcer la sécurité et de promouvoir le développement dans l'espace sahéli saharien».